



Financière Power :
les ambitions américaines
du président *Page B 3*



Sears pourrait
baisser pavillon au Canada
Page B 3

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 15 MAI 2014

PERSPECTIVES

Ces banques trop grosses



GÉRARD
BÉRUBÉ

Timothy Geithner revient sur la crise. Il regrette de ne pas avoir su agir de manière préventive, se défend d'avoir été la marionnette des spéculateurs de Wall Street. Il reconnaît ne pas avoir su expliquer le rationnel derrière le sauvetage à répétition des grandes institutions financières. Au même moment, le FMI se penche sur ces banques trop grosses pour faire faillite, se demandant si les pseudo-économies d'échelle compensent leur risque systémique.

Timothy Geithner veut expliquer son action durant la crise de 2007-2009. Comme l'avait fait avant lui l'ex-président de la Réserve fédérale, Ben Bernanke, le secrétaire au Trésor sous la présidence d'Obama aimerait bien se défendre face à ce profond ressentiment public, toujours bien ancré après six ans, reprochant aux autorités alors en poste de n'en avoir eu que pour Wall Street. D'avoir sacrifié Main Street dans l'opération de sauvetage d'un système financier déconnecté de l'économie réelle. Aujourd'hui encore, on reconnaît que le chaos économique aurait suivi l'absence d'une intervention salvatrice. Qu'il fallait poser ces gestes sans précédent face à un choc exceptionnel pour éviter que la Grande Récession ne se transforme en une Grande Dépression. Mais le bris de confiance demeure tellement les inégalités s'accroissent.

Les mémoires de Timothy Geithner tiennent dans un livre de près de 600 pages publié ces jours-ci. Dans *Stress Test. Réflexions sur la crise financière*, l'ancien secrétaire au Trésor dans le gouvernement démocrate apporte ses réflexions et sa version des choses. Peu de nouveautés sur cette crise ressortent des extraits publiés dans une presse américaine retenant surtout les tiraillements, les anecdotes et d'autres allusions politiciennes.

Laxisme préventif

Toujours selon les extraits, Timothy Geithner reconnaît un certain laxisme préventif du temps qu'il occupait la présidence de la Réserve fédérale de New York, avant de devenir l'homme de confiance de Barack Obama au Trésor. De son poste d'observation privilégié, il voyait bien les risques et les failles ayant précédé la crise, mais il limitait ses avertissements à un auditoire d'initiés, empruntant un langage plutôt opaque et délibérément terne ou hermétique pour ne pas apeurer le marché ou éroder la confiance.

Il dit également regretter de ne pas avoir incité les autorités réglementaires à instaurer des garde-fous préventifs. Il a appuyé le mouvement de nationalisation des grandes institutions amorcé d'urgence par son prédécesseur sous la présidence de Bush, conscient qu'il s'aliénait ainsi l'opinion publique et qu'il devait surmonter le doute du président. Barack Obama aurait dit : «*Soyons clairs. Nous allons payer des bonis à des gens qui ont causé tous ces dommages au système financier. Et par la même occasion, la plupart d'entre eux vivent à Londres, ce qui fait que nous ne récolterons aucun impôt sur ces bonis.*»

Mais le système financier étant à ce point au bord de l'effondrement, l'inaction n'était plus une option. Timothy Geithner n'a cependant pas su expliquer la logique de cette intervention plutôt exceptionnelle, mais nécessaire. Avant lui, Ben Bernanke faisait aussi son mea culpa, soulignant que la Réserve fédérale n'avait pas su faire comprendre au public la pertinence de son intervention.

Pourtant, aujourd'hui, quelque six ans plus tard, il n'y a plus à convaincre que le sauvetage de Wall Street et de ses banques était nécessaire pour endiguer son débordement sur l'économie réelle. Mais tout reste encore à faire pour rétablir cette confiance d'un public qui voit depuis l'économie financiarisée et ses banquiers retrouver leurs vieux réflexes et renouer avec les rémunérations stratosphériques. Alors que s'accroît le creusement des inégalités, que la classe moyenne américaine s'effrite à vitesse grand V et que, six ans plus tard, l'économie américaine n'a récupéré que 85% des emplois perdus lors de la Grande Récession.

Chose intéressante, alors que ce livre sort, le Fonds monétaire international propose une réflexion sur la contribution réelle de ces banques à la taille démesurée (voir le texte d'Eric Desrosiers). Il appert que les économies d'échelle associées à ces grosses banques apportent peu en matière de valeur ajoutée et ne compensent pas pour le risque systémique auquel elles exposent l'économie mondiale.

Finalement, on aura appris peu de choses de cette crise.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

INTÉGRITÉ ET CONTRATS PUBLICS

Un mandat élargi pour l'AMF ?

L'organisme est prêt à vérifier l'admissibilité de 850 entreprises désireuses de soumissionner pour des contrats de moins de 5 millions

KARL RETTINO-PARAZELLI

Un peu plus d'un an après l'adoption de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, le fruit est mûr pour un deuxième élargissement du nombre d'entreprises devant obtenir le feu vert de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour conclure des contrats avec le gouvernement. Ne manque plus que la volonté politique pour aller de l'avant.

S'adressant à un parterre de gens d'affaires réunis mercredi à Montréal pour discuter de la question des contrats publics, la secrétaire associée aux marchés publics au Conseil du trésor, Julie Blackburn, a indiqué que la diminution de la valeur des contrats pour lesquels les entreprises soumissionnaires doivent obtenir le

sceau de l'AMF est envisageable prochainement. «*Oui, c'est dans les plans de la diminuer*», a-t-elle lancé lors d'un colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec.

La loi 1 adoptée en décembre 2012 prévoyait au départ que toutes les entreprises désirant décrocher un contrat public de 40 millions ou plus devaient obtenir un certificat de l'AMF attestant son intégrité. Ce seuil a été abaissé à 10 millions en novembre 2013, ce qui a obligé quelque 400 entreprises à se conformer. Mme Blackburn a affirmé que le prochain abaissement pourrait être fixé à 5 millions, un changement qui affecterait environ 850 entreprises.

«*Éventuellement, on aimerait diminuer jusqu'à 100000\$ de contrats*», a-t-elle ajouté, en précisant toutefois que la décision relève du do-

maine politique. Le gouvernement péquiste avait déjà fait état d'une telle diminution progressive dans un horizon de trois ou quatre ans, mais le changement de garde à Québec pourrait modifier cet échéancier. Ce sera au nouveau président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, de décider de l'ampleur et du moment exact du prochain abaissement du seuil. Celui-ci serait adopté par décret et suivi d'une période de transition de six semaines pour permettre aux entreprises de s'y adapter.

Chose certaine, le système instauré pour délivrer les autorisations semble prêt à absorber une augmentation de son volume de traitement. Eric Stevenson, surintendant de l'assistance aux

VOIR PAGE B 2 : AMF

ÉTUDE DU FMI

Le système financier reste à risque

Les nouvelles règles imposées aux grandes banques réduiraient de seulement 25 % le danger qu'elles représentent

ÉRIC DESROSIERS

Les nouvelles règles proposées dans le secteur financier ne seront pas suffisantes pour éliminer le danger que font courir les plus grandes banques, conclut une étude du FMI.

Les nouvelles normes internationales, exigeant que les banques dites «*trop importantes pour faire faillite*» (*too big to fail*) augmentent la taille et la qualité de leurs actifs afin de parer aux éventuelles pertes, réduiront, tout au plus, du quart le risque que ces institutions font peser sur le système financier, estime une étude du Fonds monétaire international dévoilée mercredi. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne pourraient réduire ce risque d'environ 25% s'ils vont de l'avant avec leur projet de limiter le champ d'action de ces banques et de les forcer à faciliter leur liquidation en cas de faillite.

Pour faire encore mieux que cela, il faudrait réussir à les convaincre d'améliorer aussi leur gouvernance afin de réduire, notamment, la complexité de leurs structures organisationnelles et de réduire leurs incitatifs internes à «*la prise de risques excessifs*».

«*Il est difficile de déterminer quelle devrait être la taille optimale d'une banque*», notent d'emblée les auteurs de l'étude d'une trentaine de pages qui, précise-t-on bien, ne représente pas nécessairement le point de vue de l'institution. Ce que l'on trouve, cependant, c'est que «*les plus grandes banques sont plus risquées que*



ARCHIVES ASSOCIATED PRESS
La vente aux enchères de ce qui restait de Lehman Brothers, en septembre 2010

VOIR PAGE B 4 : SYSTÈME

Une espèce en voie de disparition

Les régimes de retraite à prestations déterminées peuvent être sauvés si on les évalue autrement

FRANÇOIS DESJARDINS

Les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) pourraient «*finir par disparaître*» si on ne change pas la façon d'évaluer leur solvabilité, croit un organisme qui regroupe notamment Great West, Desjardins Assurances et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Selon l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR), ces régimes classiques qui garantissent un revenu quel que soit le rendement sont évalués selon des critères d'une autre époque, ceux-ci entraînant parfois des «*niveaux de cotisations extrêmes*» lorsqu'une évaluation révèle l'émergence d'un déficit.

Dans un document publié à l'approche d'une consultation d'Ottawa au sujet des régimes de retraite nouveau genre, l'ACARR milite pour un modèle de capitalisation qui «*reflète le caractère à long terme*» des régimes PD et qui soit fondé notamment sur de «*solides principes*» de gestion des risques.

«*La capitalisation du déficit de solvabilité ne*

VOIR PAGE B 4 : RETRAITE

ÉCONOMIE

Denis Coderre courtise les entrepreneurs français

Le maire de Montréal ramène de Paris le siège nord-américain d'un spécialiste de systèmes d'information

Paris — Le maire de Montréal, Denis Coderre, a encouragé mercredi les investisseurs français à renforcer « la francophonie économique » en venant s'établir dans la métropole du Québec, qui est aussi celle des jeux vidéo.

Reconnue mondialement dans le secteur des technologies de l'information et des communications, Montréal offre un « environnement propice » et constitue « une porte d'entrée exceptionnelle » en Amérique du Nord, un « carrefour d'affaires », a souligné M. Coderre, au cours d'une mission d'ordre économique à Paris.

Dans le même temps, le spécialiste français de systèmes d'information Astek annonçait

l'implantation de son siège social nord-américain dans la grande région métropolitaine de Montréal et la création d'une centaine d'emplois d'ici trois ans. « La métropole québécoise se distingue grâce à un bassin de recherche R&D dynamique et une main-d'œuvre hautement qualifiée, évoluant dans un environnement d'affaires innovant et compétitif », a expliqué Julien Gavaldon, le p.-d.g. de la société française créée en 1988.

Présente dans huit pays, Astek compte 2500 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 185 millions d'euros.

« L'an passé, près de 83 % des investissements sont venus d'Europe » dont une grande partie dans l'économie numé-

rique et informatique, alors que la moyenne est de l'ordre de 60 % depuis 2007, a précisé le maire de Montréal à l'AFP.

L'industrie des TIC connaît une croissance du PIB deux fois plus rapide que l'économie du Grand Montréal dans son ensemble depuis maintenant dix ans, selon des données de Montréal International, l'agence de promotion et de démarchage économiques chargée d'attirer des investissements directs étrangers dans la région.

Le secteur représente plus de 93 000 emplois dans la métropole et regroupe 73 % des emplois en TIC du Québec.



Mardi, Denis Coderre avait rencontré son homologue parisienne, Anne Hidalgo. JOËL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSILIERS

TORONTO S&P TSX 14 673,73 ▼ -6,08 -0,0%	New York S&P 500 1 888,53 ▼ -8,92 -0,5%	PÉTROLE 102,37 +0,67 \$US +0,7%
NASDAQ 4 100,63 ▼ -29,54 -0,7%	DOLLAR CANADIEN 91,89 +0,23 \$US +0,3%	OR 1305,90 +11,10 \$US +0,9%
DOW JONES 16 613,97 ▼ -101,47 -0,6%	\$US = 1,0882\$	€ = 0,71
	1 €URO = 1,4924	

Titre	Symbole	Fermature	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (%)	Volume (000)
LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO									
S&P TSX	SPTT14673.73	-6.08	-0.04	121699	Fortis	FTS	32.35	-0.16	517
S&P TX20	TX20 672.49	-0.50	-0.07	104921	TransAlta	TA	13.27	0.24	1117
S&P TX60	TX60 839.11	-0.38	-0.05	52737	TECHNOLOGIE				
S&P TX60 Cap.	TX6C 927.89	-0.41	-0.04	52737	BlackBerry	BB	8.00	-0.12	961
Cons. de base	TTCS 327.92	-0.68	-0.21	2147	CGI	GIB.A	36.83	-1.11	1012
Cons. discr./@.	TTCD 145.33	-0.37	-0.25	5164	TELECOMMUNICATIONS				
Fin. énergie	TTEN 313.58	-0.49	-0.16	34355	BCE	BCE	49.65	0.03	502
Fin. Santé	TTF5 239.59	-0.14	-0.06	11182	Bell Aliant	BA	28.26	0.07	325
Fin. Tech. de l'info	TTTQ 182.09	1.81	1.00	28762	Rogers	RCL.B	44.91	-0.13	429
Ind. Industrie	TTIN 173.15	0.09	0.05	9515	Telus	T	40.29	0.03	406
Mat./Gros	TTMT 249.11	2.24	0.91	38934	FONDS NEGOCIES EN BOURSE				
Immobilier	TTR2 255.30	0.62	0.24	4083	iShares DEX	XDB	30.79	0.14	31
TV/Gl./Coms	TTTS 123.57	0.11	0.09	1851	iShares MSCI	XEM	26.26	0.06	23
Sev. collect.	TTUT 222.02	1.04	0.47	4947	iShares MSCI EMU	EZU	42.85	-0.12	6293
Mv/taux/minerals	TTMN 878.33	5.99	0.69	9179	iShares S&P 500	XSP	21.79	-0.09	41
					iShares S&P/TSX	XIC	23.22	-0.01	43

TSX CROISSANCE	JX	991.74	3.39	0.34	51331
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	29.82	-0.16	-0.53	465
Canadian-Tire	CTC.A	107.94	-1.46	-1.33	136
Cogeco	CCA	60.73	-0.92	-1.49	74
Corus	CJR.B	25.44	-0.23	-0.90	288
Groupe TVA	TVA.B	8.50	-0.15	-1.73	8
Jean Coutu	PJC.A	23.36	0.01	0.04	94
Loblav	L	47.46	-0.14	-0.29	537
Magna	MG	108.15	-1.14	-1.04	208
Metro	MRU	68.71	0.24	0.35	381
Quebecor	QBR.B	26.50	-0.04	-0.15	386
Rona	RON	11.00	-0.04	-0.36	104
Saputo	SAP	59.65	0.05	0.08	104
Shaw	SJR.B	27.14	0.05	0.18	606
Shoppers Drug Mart	SC	60.83	0.00	0.00	0
Tim Hortons	THI	60.09	0.26	0.43	388
Transat A.T.	TRZ	8.75	0.00	0.00	44
Yellow Media	Y	20.90	0.15	0.72	60

ENERGIE					
Cameco	CCO	21.97	-0.06	-0.27	658
Canadian Natural	CNQ	44.36	0.24	0.54	1448
Canadian Oil Sands	COS	23.42	0.13	0.56	963
Enbridge	ENB	51.90	-0.07	-0.13	821
EnCana	ECA	24.84	-0.25	-1.00	3245
Enerspur	ERF	23.65	0.16	0.68	466
Pengrowth Energy	PGF	7.05	-0.02	-0.28	851
PV/Otroli/Imp/Oriale	IMO	53.48	0.18	0.34	274
Suncor Energy	SU	43.05	-0.10	-0.23	1305
Talisman Energy	TLM	11.60	-0.03	-0.26	935
TransCanada	TRP	51.15	0.15	0.29	461
Valener	VNR	15.81	0.15	0.96	67

FINANCIERES					
B. CIBC	CM	97.19	0.00	0.00	341
B. de Montr/@al	BMO	75.58	-0.06	-0.08	518
B. Laurentienne	LB	47.22	-0.04	-0.08	36
B. Nationale	NA	45.79	0.00	0.00	609
B. Royale	RY	73.52	-0.06	-0.08	704
B. Scotia	BNS	66.97	-0.01	-0.01	651
B. TD	TD	52.30	-0.04	-0.08	901
Brookfield Asset	BAM.A	47.45	0.35	0.74	465
Cominar Real	CUF.UN	19.16	0.00	0.00	121
Corp. Fin. Power	PWF	34.95	0.22	0.63	326
Fin. Manuvie	MFC	20.34	-0.18	-0.88	2580
Fin. Sun Life	SLF	37.57	-0.29	-0.77	867
Great-West Lifeco	GWO	30.61	0.21	0.69	254
Industrielle All.	IAG	44.31	-0.36	-0.81	256
Power Corporation	POW	30.91	0.18	0.59	420
TMX	X	58.38	0.14	0.24	35

INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC.B	8.22	-0.06	-0.72	1241
Bombardier	BBD.B	4.20	0.04	0.96	3122
CAE	CAE	14.51	-0.10	-0.68	366
Canadien Pacifique	CP	175.15	0.21	0.12	165
Chemin de fer CN	CNR	64.49	-0.37	-0.57	511
SNC-Lavalin	SNC	52.00	0.82	1.60	410
Transcontinental	TCLA	16.12	-0.14	-0.86	71
TransForce	TFI	23.28	-0.32	-1.36	171

Emission gratuite en direct sur

decisionplus.com
La Bourse en direct

Météo Média

Le lever du soleil: 5h24
Coucher du soleil: 20h18

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ave 13/6	Var 15/9	Londres	Var 19/8	Sol 20/10
Moncton	Var 19/13	Sol 23/10	Los Angeles	Sol 34/19	Sol 30/17
Saint-Jean	Plu 12/9	Sol 17/8	Mexico	Ave 21/11	Var 23/11
Toronto	Ora 18/8	Ave 14/6	New York	Plu 23/17	Plu 20/18
Vancouver	Sol 21/13	Sol 17/12	Paris	Sol 19/0	Sol 21/3
Winnipeg	Sol 11/0	Sol 12/3	Tokyo	Plu 21/18	Sol 24/16

MM utilise des données d'Environnement Canada

Montréal
Aujourd'hui: 27
Ce soir: 16
Possibilité d'orages, pdp 40%
Demain: 22/10
Faible pluie, pdp 80%
Samedi: 17/10
Averses isolées, pdp 40%
Dimanche: 18/10
Passages nuageux

Québec
Aujourd'hui: 24
Ce soir: 15
Ciel variable
Demain: 24/10
Averses isolées, pdp 40%
Samedi: 15/9
Pluie, pdp 80%
Dimanche: 15/10
Plutôt nuageux

Gatineau
Aujourd'hui: 26
Ce soir: 9
Plutôt nuageux
Demain: 19/9
Pluie, pdp 90%
Samedi: 17/7
Passages nuageux
Dimanche: 18/7
Généralement ensoleillé

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTELEMENT

- Instrument chirurgical - Situation engendrant un effet comique.
- Fougue - Centre.
- Atomes - Capitale du Kenya.
- Pronom indéfini - Éliminés - Dieu le chassa du Paradis.
- État africain - Parvient.
- Venue au monde - Rivière d'Allemagne.
- Expression du refus - Pluie subite et abondante.
- Percée - Siège à Genève.
- Personnes incapables - Sauté par le cheval.
- Loi promulguée par un roi - Langue romane.
- Ne peut rien croquer - Rivière du Congo.
- Produit - Souhaiter.
- Expérimenté - Feutrée.
- Conjonction - Faire pipi.
- Peut être cinéraire - Publie.
- Posture d'un yogi - Durent trois mois.
- Dans le temps présent - Autorisation de séjour.
- Personnes considérées comme infaillibles - Déchiffrée.
- Cavité pathologique d'un os - Arbuste épineux.
- Concerts intimes - Épluché.
- Fardé pour le théâtre - Se dégarer d'un corps.

VERTICALEMENT

- Petite épée qui s'adapte au bout d'un fusil.
- Dérision - Errer au hasard.
- Avant l'ONU - Extermination systématique d'un groupe humain.

SOLUTION DU DERNIER

1	C	I	M	E	T	E	R	R	E	M	G
2	O	L	E	O	R	E	I	L	L	E	R
3	U	L	T	I	M	E	S	F	A	C	E
4	T	E	R	R	E	E	V	E	C	H	E
5	E	G	E	E	T	R	I	H	E	M	
6	L	A	N	O	R	V	E	G	E		
7	A	L	G	E	R	I	E	A	T	O	N
8	S	L	E	M	E	R	G	E	R	T	
9	B	O	A	A	S	I	E				
10	S	A	B	L	E	R	D	U	E	L	S
11	A	B	A	T	A	L	E	R	T	E	E
12	S	A	L	O	O	N	R	E	C	E	L

AMF

SUITE DE LA PAGE B 1

clientèles et de l'encadrement de la distribution à l'AMF, a mentionné mercredi que tous les dossiers reçus pour approbation sont déjà traités ou en cours de traitement. Au total, près de 80 % des 850 demandes reçues ont été traitées et 450 autorisations ont été délivrées.

Du côté de l'Association de la construction du Québec (ACQ), on se dit prêt à un élargissement des contrôles. Le directeur des affaires juridiques et gouvernementales, Pierre Hamel, est persuadé que le programme de certification des entrepreneurs sur une base volontaire que l'ACQ met à l'épreuve actuellement facilitera l'adaptation aux nouvelles normes gouvernementales. « Les entreprises le savent, elles sont prêtes à se conformer », dit-il. L'ACQ rappelle néanmoins que 85 % de ses membres comptent cinq employés ou moins et sont donc de plus petits joueurs.

Changement à venir?

Mis à part la question de l'intégrité des entreprises, Julie Blackburn a offert un aperçu des changements que le gouvernement libéral pourrait apporter aux pratiques qui encadrent l'octroi des contrats publics. Lors de rencontres organisées l'automne dernier, quelque 400 mesures ont été proposées par des membres des différents secteurs interpellés par la question. « La démarche suit son cours avec le nouveau gouvernement. On a beaucoup d'informations, reste à voir maintenant comment on va l'orchestrer », précise la haute fonctionnaire.

Parmi les demandes actuellement étudiées, elle a notamment évoqué l'usage d'un document de présentation normalisé qu'utiliseraient toutes les entités publiques lors du processus d'appel d'offres, un mécanisme formel de plaintes et une révision des règles pour accorder une plus grande importance à l'évaluation de la « qualité » d'une soumission.

Appel à la « morale »

La juge à la retraite de la Cour du Québec Suzanne Coupal estime que les lois et la police ne pourront jamais mettre un frein définitif à la collusion et à la corruption. Il est également du devoir des entreprises et de ses dirigeants d'intégrer la « morale » et l'« éthique » à leurs pratiques, a-t-elle martelé mercredi lors du colloque organisé par le CPQ pour contrer le climat de suspicion instauré entre autres par la commission Charbonneau. Ses analyses de la commission d'enquête publique sur les ondes d'ICI Radio-Canada l'ont amenée à croire qu'entreprises et fonctionnaires « doivent réapprendre à se faire confiance [...] sans attendre de retour

ÉCONOMIE



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Paul Desmarais fils et André Desmarais, coprésidents de la Financière Power, entourent le président et chef de la direction du groupe, Jeffrey Orr, au terme de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise qui se tenait à Boucherville mercredi.

FINANCIÈRE POWER

Les ambitions américaines du président

« Nous allons devenir le deuxième fournisseur [de services de retraite] aux États-Unis », dit Jeffrey Orr aux actionnaires

JULIEN ARSENAULT

Le président et chef de la direction de Corporation Financière Power, Jeffrey Orr, a de grandes attentes à l'endroit du marché américain, qui pourrait, à son avis, devenir son principal vecteur de croissance.

La filiale de Power Corporation a bon espoir d'asseoir sa croissance au Canada ainsi qu'en Europe, où elle est présente, mais son grand patron s'est montré particulièrement optimiste à l'égard des États-Unis.

En marge de l'assemblée annuelle des actionnaires, mercredi à Montréal, M. Orr a justifié son enthousiasme en évoquant l'acquisition, en avril, par sa filiale Great-West Lifeco, des activités de services de retraite de la banque JP Morgan ainsi qu'une amélioration de la situation chez Putnam Investments. « Nous allons devenir le deuxième fournisseur (de services de retraite) aux États-Unis », a-t-il expliqué, en point de presse. Nous avons beaucoup de croissance aux États-Unis.

Quant à Putnam Investments, acquise en 2007, M. Orr a souligné que ses ventes avaient finalement augmenté au cours de l'exercice 2013 après plusieurs années difficiles. « Les actifs avaient beaucoup diminué avec la crise financière, a-t-il rappelé. Les gens avaient retiré l'argent de leurs produits. Avec Putnam, c'est de ne pas changer [...] et de continuer à faire ce que l'on fait. »

Par l'entremise de sa filiale Great-West Lifeco, la Financière Power avait mis la main sur Putnam en 2007 pour quelque 4,6 milliards. Toutefois, l'actif sous gestion de cette société, qui atteignait 225 milliards en 2006, a constamment reculé au fil des années, avant de connaître une hausse de 17 % au cours de l'exercice 2013 pour atteindre 150 milliards. « Nous ne faisons pas des choses à court terme, a précisé M. Orr. Ça nous distingue de beaucoup de sociétés. Ça nous a pris plus de temps avec Putnam, mais nous sommes convaincus de connaître du succès. »

Longuement questionné par un actionnaire quant à la rentabilité de Putnam Investments, le p.-d.g. a été forcé de reconnaître les difficultés traversées par cette société. M. Orr a néanmoins prôné la patience, affirmant que les résultats positifs étaient à venir.

La Financière Power, qui a aussi réalisé l'acquisition d'Irish Life Group, n'écarte pas la possibilité de mettre la main sur d'autres sociétés, même si elle ne compte pas uniquement sur cette stratégie pour accroître sa taille. « Nous avons toujours les yeux ouverts », a dit M. Orr. C'est difficile de prévoir le moment. Nos stratégies ne sont pas basées sur les acquisitions, nous suivons plutôt des stratégies basées sur la croissance organique. »

La Presse canadienne

Profits en hausse

La Financière Power a par ailleurs vu ses profits augmenter au premier trimestre, par rapport à la même période il y a un an, grâce à l'amélioration des résultats de ses filiales Great-West Lifeco et Société financière IGM.

Le conglomérat de services financiers a indiqué avoir enregistré un bénéfice net de 467 millions, ou 66 ¢ par action, au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars, en hausse par rapport à celui de 394 millions, ou 55 ¢ par action, réalisé lors de la même période en 2013. Le bénéfice d'exploitation a totalisé 440 millions, ou 62 ¢ par action, comparativement à 407 millions, ou 57 ¢ par action, il y a un an.

Sears pourrait baisser pavillon au Canada

La holding américaine pourrait céder sa participation de 51 % dans Sears Canada, ouvrant la voie à l'arrivée d'un nouveau détaillant

ROMINA MAURINO

à Toronto

Le détaillant américain Sears songe à vendre ses activités canadiennes en difficulté, ce qui entraînerait vraisemblablement la fermeture de ses magasins au pays et favoriserait l'arrivée d'un nouveau détaillant sur le marché.

Sears Holdings, établie à Chicago, a indiqué mercredi par voie de communiqué qu'elle envisageait certaines possibilités stratégiques relativement à sa participation de 51 % dans Sears Canada et que celles-ci pourraient comprendre sa vente.

Même si Sears Canada a fait connaître son intention de collaborer dans le cadre de ce processus — et a soutenu que les discussions n'auraient aucun impact sur le fonctionnement de ses magasins —, des observateurs croient que cela annonce le début de la fin. « Je ne suis pas certain de la survie de l'enseigne Sears au Canada, parce que je doute que quiconque veuille acheter les activités en exploitation, qui sont sous-financées », a noté Mark Satov, le fondateur de Satov Consultants à Toronto. « Il y a probablement des gens d'une autre catégorie d'âge qui ont l'habitude de se rendre [chez Sears] et à qui cela manquera jusqu'à un certain point, tout comme des gens s'ennuient de l'époque où ils allaient au restaurant du Zellers et y prenaient leur café chaque jour depuis que Zellers est devenu Target. Mais au-delà de ça, je ne pense pas que la compagnie a un impact. »

Sears Canada continue de mettre en œuvre un plan de redressement de trois ans et a déjà cédé les baux de certains de ses meilleurs emplacements à Nordstrom, une chaîne de magasins luxueux à grande surface. Sears Canada a aussi annoncé la mise à pied de 2200 employés depuis janvier, en plus des milliers qui avaient été remerciés l'an dernier. Mais dans un marché qui a tendance à cibler soit les



RYAN REMIOWZ LA PRESSE CANADIENNE

acheteurs de produits de luxe soit les chasseurs d'aubaines, Sears Canada n'a pas su se positionner auprès de la classe moyenne.

Selon M. Sativ, une partie du problème de Sears réside dans le fait d'avoir été acheté par un financier qui a retiré des fonds de la compagnie plutôt que de les y réinvestir. « Deux chefs de la direction ont démissionné parce qu'ils voulaient faire quelque chose avec la compagnie, alors que Chicago répétait: "Non, non, envoyez l'argent." On ne peut pas faire ça éternellement », a-t-il expliqué.

Le porte-parole de Sears Canada, Vincent Power, a affirmé que l'annonce de mercredi n'était qu'une question de propriété qui n'affecterait pas les activités des magasins canadiens. « Nous continuons à servir les familles du Canada d'un océan à l'autre dans nos magasins et nos canaux directs », a affirmé M. Power par courriel.

De l'avis de l'analyste Keith Howlett, de Valeurs mobilières Desjardins, certains détaillants américains qui pourraient souhaiter percer le marché canadien, tels que Macy's ou Kohl's, pourraient avoir un œil sur les magasins de Sears. Des sociétés canadiennes comme la Compagnie de la Baie d'Hudson pourraient en outre vouloir bloquer ces éventuels nouveaux venus en s'emparant de ces emplacements. M. Howlett croit aussi que les magasins canadiens de Sears pourraient intéresser des propriétaires importants ou des groupes de régimes de retraite ou de placement privé.

La Presse canadienne

BNP Paribas sera lourdement pénalisée

Les États-Unis pourraient imposer une amende de 3,5 milliards à la banque pour avoir contourné les sanctions contre certains pays

New York — Les autorités américaines veulent imposer une lourde amende à la banque française BNP Paribas, qu'elles accusent d'avoir aidé à contourner les sanctions à l'encontre de pays comme le Soudan, l'Iran et Cuba, a indiqué mercredi à l'AFP une source proche du dossier.

Cette amende se chiffrera probablement en milliards de dollars, a précisé cette source, alors que le *Financial Times* et la presse américaine avancent le montant de 3,5 milliards.

D'après cette source ayant requis l'anonymat, rien n'a encore été décidé et la somme devrait être inférieure à ce montant, les discussions se poursuivant entre les parties. Une autre source avait indiqué à l'AFP la semaine dernière que le montant de la pénalité se situerait probablement autour de 2 milliards.

Lors de la présentation de ses résultats trimestriels, fin avril, BNP Paribas avait prévenu que les sanctions qu'elle encourrait aux États-Unis pourraient largement excéder la provision qu'elle a constituée



ÉRIC PIERMONT AGENCE FRANCE-PRESSE

Le directeur général de la banque, Jean-Laurent Banafé

pour se couvrir (798 millions d'euros, soit 1,1 milliard \$US). « Les discussions qui ont eu lieu pendant le premier trimestre 2014 [...] montrent qu'il existe une très grande incertitude sur les sanctions qui pourraient être décidées par les autorités des États-Unis à l'issue du processus: il ne peut être exclu que la pénalité excède très significativement la provision constituée », avait averti l'établissement.

Son directeur général, Jean-Laurent Banafé, s'est rendu la semaine dernière à New York et

Washington pour tenter d'obtenir la clémence des autorités américaines dans cette affaire, avait indiqué lundi à l'AFP une source proche du dossier.

Les autorités américaines menacent de poursuivre au pénal la banque et plus d'une douzaine de ses employés impliqués dans les transactions incriminées. Sa licence bancaire pourrait aussi être révoquée si elle n'accédait pas aux demandes. Les transactions incriminées ont été effectuées entre 2002 et 2009 depuis l'Iran, Cuba et le Soudan, pays

où elles étaient légales, selon la source. Seul hic, elles l'ont été en dollars, autrement dit compensées à un moment donné sur le territoire américain, ce qui les rend délictueuses, les États-Unis imposant des sanctions à ces trois États.

En février, l'établissement français avait procédé à une revue interne de certains paiements en dollars « impliquant des États ou des personnes morales ou physiques qui pouvaient être soumises à des sanctions économiques édictées par les lois des États-Unis ».

Cette revue avait recensé un « volume significatif d'opérations qui pourraient être considérées comme non autorisées au regard des lois et des règles des États-Unis, incluant notamment celles de l'Office of Foreign Assets Control », l'organisme chargé notamment de contrôler des transactions et de geler des actifs étrangers en territoire américain, précisait BNP Paribas dans ses résultats annuels.

Agence France-Presse

Le prix des maisons est en hausse au Canada

Toronto — L'indice composite national de prix de maison Teranet-Banque Nationale a légèrement crû en avril, après un mois de mars anormalement stable.

Les prix ont augmenté de 0,5 % entre mars et avril 2014, selon Teranet. Bien que le gain « semble à première vue solide », les prix des maisons augmentent toujours au printemps. L'augmentation du mois d'avril est en fait la troisième plus faible pour ce mois depuis 1999, sauf durant la récession.

Bon an mal an, les prix des maisons au pays augmentent de 4,9 %.

Neuf villes ont enregistré des hausses le mois dernier,

affirme Teranet. Calgary a battu un nouveau record, augmentant de 1,5 %. La région d'Ottawa-Gatineau s'est sortie d'un déclin qui dure depuis sept mois, alors que le prix des domiciles y a augmenté de 0,7 % en avril. Vancouver enregistre pour sa part un douzième mois consécutif de hausse, avec 0,5 % en avril.

Seulement deux villes ont vu le prix moyen des maisons baisser, soit Québec, de 0,5 %, et Victoria, de 1 %.

L'indice composite national de prix de maison Teranet-Banque Nationale surveille les unifamiliales vendues au moins deux fois au Canada.

La Presse canadienne

Valener améliore son bénéfice

Valener a annoncé mercredi un bénéfice net de 29,1 millions, soit 77 ¢ par action, au deuxième trimestre, en hausse de 5,1 millions ou 21,3 % comparativement à la même période de l'exercice

précédent. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, le bénéfice net aux associés de Gaz Métro s'établit à 132,5 millions, comparativement à 115,8 millions pour l'exercice précédent, soit une hausse de 16,7 millions ou 14,4 %.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

SYSTÈME

SUIITE DE LA PAGE B 1

les autres» pour leurs actionnaires et qu'elles sont aussi et surtout «la principale source de dangers» pour l'ensemble du système.

Le problème des institutions financières «d'importance systémique» a été spectaculairement mis en lumière par la faillite de Lehman Brothers et par l'effondrement de la finance et de l'économie mondiale qui s'en est suivi, forçant chaque pays à arroser ses grandes banques de milliards pour qu'elles ne meurent pas, elles aussi, et entraînant tout le monde plus profondément dans l'abîme. Les gouvernements ont bien promis qu'on ne les y reprendrait plus et entrepris de convenir de nouvelles règles communes visant à la fois à renforcer les assises des plus grandes banques et à s'assurer qu'on pourra, sans danger, les laisser se débrouiller seules la prochaine fois qu'elles seront en difficulté. Des normes encore plus sévères ont été prévues pour les 29 banques d'importance systémique pour l'économie mondiale.

RETRAITE

SUIITE DE LA PAGE B 1

fonctionne plus et un nouveau modèle est nécessaire», a écrit l'ACARR. L'objectif de départ était de protéger les travailleurs dans l'hypothèse de la fermeture d'un régime, une protection qui devait passer par une hausse des cotisations de l'employeur, ajoute-t-elle. Si l'évaluation actuarielle révélait un déficit de solvabilité, l'employeur avait cinq ans pour renflouer les coffres.

«Malheureusement, la théorie sur laquelle reposaient les règles de capitalisation du déficit de solvabilité n'a pas été couronnée, en pratique, d'autant de succès qu'espéré», a ajouté l'ACARR dans son document de travail. La forte incidence inattendue d'entreprises insolubles qui ont liquidé leurs régimes PD sous-capitalisés a bafoué l'objectif de protection des prestations.»

Le nouveau modèle de capitalisation reposait notamment sur une refonte du taux d'actualisation, qui reflète la valeur actuelle des engagements futurs.

Cela dit, l'ACARR reconnaît que les régimes

Un modèle d'affaires particulier

En croissance rapide depuis plusieurs années, les grandes banques se révèlent différentes des autres, non seulement en raison de leur taille et de leur impact potentiel, mais aussi à cause de leur fonctionnement, rapporte l'étude du FMI. Ces grandes banques tendent, entre autres, à être beaucoup plus impliquées dans des activités d'investissement que les petites et moyennes banques. Elles se démarquent aussi par leurs plus faibles réserves de capitaux et des sources de financement plus variables. Les grandes banques présentent également des formes d'organisation plus complexes, avec de nombreuses filiales.

Ce modèle d'affaires rendrait toutefois les grandes banques plus vulnérables aux chocs économiques et plus exposées aux effets domino.

On attribue souvent leur volonté de grossir au désir de se diversifier et de profiter d'économies d'échelle, mais ce dernier avantage se révèle relativement mineur, estiment les experts du FMI. La grande difficulté des analystes à prédire correctement les résultats fi-

nanciers de ces banques suggère qu'elles «sont complexes, opaques et par conséquent difficiles à comprendre et à contrôler par des personnes extérieures», laissant à leurs dirigeants toute liberté dans la poursuite de leurs rêves de conquête et de grandeur. Le fait qu'elles soient considérées, même de façon officieuse, comme trop importantes pour que les gouvernements puissent courir le risque de les laisser faire faillite confère aussi à ces banques un avantage sur les marchés équivalant à une «subvention implicite».

Une autre étude du FMI constatait le mois dernier que, loin de s'atténuer, cette «subvention implicite» s'élevait aujourd'hui entre 10 et 70 milliards aux États-Unis et entre 90 et 300 milliards dans la zone euro.

La nouvelle obligation de conserver des réserves d'actifs supérieures à celles des autres institutions financières devrait exercer sur les grandes banques une pression financière non négligeable d'environ 1000 milliards, estimait hier l'étude du FMI. Mais cela ne sera pas suffisant.

Le Devoir

classiques «constituent une composante vitale» du système canadien, qu'ils ont «fait leurs preuves» et qu'ils revêtent une grande importance pour plusieurs membres. Si les employeurs le trouvent de plus en plus cher, peut-on lire, «le mouvement ouvrier a longtemps considéré les prestations des régimes PD comme un salaire reporté, obtenu par la négociation».

Ottawa consulte

Le débat entourant l'avenir des régimes de retraite, à la fois dans le privé et dans le secteur public, revient périodiquement, mais il a pris de l'ampleur depuis quelques années.

Le gouvernement fédéral a annoncé en avril une consultation au sujet des régimes à prestations cibles (PC), qui se situent quelque part entre les régimes PD et les régimes à cotisations déterminées (CD). Les régimes CD ne garantissent rien. Les régimes PC, pour leur part, autorisent l'ajustement des prestations selon la santé du régime, ce que la loi ne permet pas présentement.

Au Québec, les seuls régimes à prestations cibles qui existent se trouvent dans le secteur des pâtes et papiers. Leur mise en œuvre a nécessité un projet de loi spécial à l'Assemblée nationale.

Alors qu'Ottawa dit vouloir simplement donner un outil supplémentaire aux employeurs, l'Alliance de la fonction publique du Canada a estimé qu'il s'agit d'une «attaque» contre le système de retraite des milieux régis par les lois fédérales. La centrale syndicale affirme que la santé des régimes s'améliore en fonction des rendements boursiers et des taux d'intérêt.

Pour permettre aux employeurs de renflouer les coffres des régimes sans pour autant y laisser leur peau, les gouvernements ont autorisé un des allègements au cours des dernières années. «Comme les régimes PD viennent à maturité dans un contexte de faibles taux d'intérêt, les exemptions "selon les besoins" sont devenues la norme», a écrit l'ACARR.

Les membres de l'ACARR représentent 400 entreprises et régimes de retraite. Leur actif sous gestion avoisine 330 milliards. Une liste des membres affichée sur le site Web comprend aussi Enbridge, la Banque CIBC, Standard Life, Rio Tinto Alcan, la Bourse de Montréal et des cabinets comme Normandin Beaudry, Towers Watson et Mercer.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE
700-22-029442-133 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. SHAUN HUGRON (VITRES NET) déf. Vente par huissier le 27 mai 2014 à 11h30 au 990 Paul Scotte Ste-Thérèse (Québec) Jetta grise, etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, S. Trudel QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-027356-147 No ETA-1470-14 AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse: CLIMATISATION ENERCO INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2014 à 10:00 AU 195, VANASSE, LAVAL District de LAVAL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de CLIMATISATION ENERCO INC. saisis en cette cause soit DODGE GRAND CARAVAN, ECHELLE, IMPRIMANTE, COFFRE À Outils, CHAISE, 2 ÉTAGÈRES, ETC. CONDITIONS ARGENT OU CHÈQUE VISE. JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE ET ASSOCIÉS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575.

Avis public
Le Plateau-Mont-Royal
Montréal
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM
Second projet de règlement
Règlement (01-277-68) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin d'interdire, pour les bâtiments de trois logements, la réduction du nombre de logements sous le nombre minimal prescrit

Aux personnes intéressées des arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont-La Petite-Patrie, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'Outremont et de Ville-Marie :

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire
À la suite de l'assemblée publique tenue le 29 avril 2014, le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance ordinaire du 5 mai 2014, un second projet de Règlement (01-277-68) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin d'interdire, pour les bâtiments de trois logements, la réduction du nombre de logements sous le nombre minimal prescrit.

Ce règlement vise à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de ne plus permettre aux bâtiments existants de trois logements de déroger au nombre minimal de logements prescrits.

En résumé, le projet de règlement a pour effet de :

- retirer la possibilité de transformer les bâtiments de trois logements en cottage;
- assurer la préservation du parc locatif sans nuire à la création de logements pour les familles.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2). Une demande relative à ces dispositions peut provenir d'une zone faisant partie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et des zones contiguës situées dans les arrondissements de Rosemont-La Petite Patrie, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'Outremont et de Ville-Marie.

Les dispositions pouvant faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire sont les suivantes :

- modification de l'article 135 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de ne permettre aux bâtiments existants de trois logements de déroger au nombre minimal de logements prescrits;
- modification de l'article 641 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) afin de ne plus permettre aux bâtiments de 3 logements qui dérogent au nombre minimal de logements prescrit de réduire le nombre de logements.

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de ces dispositions du projet et l'illustration des zones concernées peuvent être obtenus au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

2. Description du territoire
Le territoire visé par ce projet de règlement est l'ensemble du territoire de l'arrondissement ainsi que toute zone contiguë à l'arrondissement et située dans les arrondissements d'Outremont (zones RB-1, RA-1, RA-2, RC-3, C-1, PB-8, CL-2, RB-2, RB-8, RB-14, C-2, C-3, C-6 et B-25), de Rosemont-La Petite-Patrie (zones 0020, 0035, 0140, 0148, 0189, 0206, 0225, 0228, 0263, 0269, 0344, 0363, 0378, 0423, 0455, 0533, 0613, 0616 et 0698), de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (zone 0030) et de Ville-Marie (zones 0001, 0005, 0009, 0014, 0015, 0025, 0044, 0054, 0115, 0154, 0186, 0205, 0225, 0230, 0240, 0243, 0244, 0282, 0295, 0339, 0378, 0411, 0424, 0435 et 0489).

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-027356-147 No ETA-1470-14 AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse: CLIMATISATION ENERCO INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2014 à 10:00 AU 195, VANASSE, LAVAL District de LAVAL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de CLIMATISATION ENERCO INC. saisis en cette cause soit DODGE GRAND CARAVAN, ECHELLE, IMPRIMANTE, COFFRE À Outils, CHAISE, 2 ÉTAGÈRES, ETC. CONDITIONS ARGENT OU CHÈQUE VISE. JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE ET ASSOCIÉS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575.

3. Conditions de validité d'une demande
Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau du secrétaire d'arrondissement plus tard le vendredi 23 mai 2014, à 16 h 30;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande

4.1 Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 5 mai 2014 :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six mois au Québec; ou

4.2 Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit la condition suivante le 5 mai 2014 :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois; ou

4.3 Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 5 mai 2014 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 5 mai 2014, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à la loi; et
- avoir produit avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

5. Absence de demandes
Toute disposition de ce projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet
Le second projet de règlement 01-277-68 ainsi que la liste des zones visées et contiguës peuvent être consultés au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Donné à Montréal, le 15 mai 2014
Le secrétaire d'arrondissement,
M^{re} Claude Groulx

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-027356-147 No ETA-1470-14 AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse: CLIMATISATION ENERCO INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2014 à 10:00 AU 195, VANASSE, LAVAL District de LAVAL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de CLIMATISATION ENERCO INC. saisis en cette cause soit DODGE GRAND CARAVAN, ECHELLE, IMPRIMANTE, COFFRE À Outils, CHAISE, 2 ÉTAGÈRES, ETC. CONDITIONS ARGENT OU CHÈQUE VISE. JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE ET ASSOCIÉS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-027356-147 No ETA-1470-14 AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse: CLIMATISATION ENERCO INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 26/05/2014 à 10:00 AU 195, VANASSE, LAVAL District de LAVAL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de CLIMATISATION ENERCO INC. saisis en cette cause soit DODGE GRAND CARAVAN, ECHELLE, IMPRIMANTE, COFFRE À Outils, CHAISE, 2 ÉTAGÈRES, ETC. CONDITIONS ARGENT OU CHÈQUE VISE. JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE HUISSIER DE L'ÉTUDE PHILIPPE ET ASSOCIÉS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO COUR: 500-22-201179-135 COUR DU QUÉBEC AGENDA FAMILIAL L.B. INC. Partie(s) demanderesse(s) - vs - FRANCIS LEBLANC-GUAY (LAS DU REVETEMENT) Partie(s) défenderesse(s) LE 27 AVRIL 2014 À 10H30 DE L'AVANT-MIDI, AU DOMICILE DE LA PARTIE DÉFENDERESSE AU NUMÉRO 786, LASALLE, EN VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU ET DISTRICT JUDICIAIRE DE IBERVILLE SERA VENDU PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LE BIEN DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN: 1 VÉHICULE AUTOMOBILE FORD MODELE F-150 4 PORTES 4 X 4 ANNÉE 2007 DE COULEUR BLANCHE NO SÉRIE : 1FTPW 14667 F3G3925 NO. PLAQUE: FFF-8636 QUÉBEC. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISE, VILLE LEMOYNE, LE 12 MAI 2014 NORMAND POISSANT, HUISSIER GRENIER ET ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE(450) 466-2628

AVIS EST donné qu'à la suite du décès de Emérende BALLARD, survenu le 5 février 2014, en son vivant domicilié au CHSLD Vaudreuil, 408 avenue St-Charles, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 7M9, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice Guylaine Cloutier, le 12 mai 2014 devant Me Stéphanie Moreau sous sa minute numéro 722. Copie de ce inventaire peut être consultée jusqu'au 13 juillet 2014 par les intéressés y ayant droit au bureau de LAROSSE & ASSOCIÉS, situé au 1, avenue Holiday, Tour Ouest, Suite 200, Pointe-Claire (Québec) H9R 5N3. Donné ce treize mai deux mille quatorze (2014), Me Stéphanie Moreau, notaire.

AVIS EST donné de la clôture d'inventaire de la succession Barbara W. Flewelling de la ville de Westmont, qui est décédée le 11 juillet 2009, et que l'inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur, R. Andrew Ford, Tour de la Bourse, Bureau 3700, C.P. 242, 800, Place Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1E9.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) SARA GIBRARD, domiciliée et résidant au 415, Des Géais Bleus, Ange-Gardien, Québec, JOE 1E0, district judiciaire de Saint-Hyacinthe. Demanderesse
MATTHIEU MIRA, adresse inconnue Défendeur

LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL, 2550, rue De Bleury, Montréal, Québec, H3A 2J5, en tant que dépositaire des registres de l'état civil
Mis en cause
ORDRE est donné à MATTHIEU MIRA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1550, rue Dessaules, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2S8, dans les 20 jours de la publication du cat avis dans le journal Le Devoir; Avis est donné que si MATTHIEU MIRA comparait, la requête introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale sera présentée devant le tribunal le 3 juillet 2014, à 9h00 heures, en salle 2.00 du Palais de justice de Saint-Hyacinthe. Soyez aussi avisé qu'une copie de la requête introductive d'instance et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe à l'intention de MATTHIEU MIRA.
Lieu: St-Hyacinthe
Date: 9 mai 2014
Nathalie Lampron GREFFIER

AVIS EST donné qu'à la suite du décès de Emérende BALLARD, survenu le 5 février 2014, en son vivant domicilié au CHSLD Vaudreuil, 408 avenue St-Charles, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 7M9, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice Guylaine Cloutier, le 12 mai 2014 devant Me Stéphanie Moreau sous sa minute numéro 722. Copie de ce inventaire peut être consultée jusqu'au 13 juillet 2014 par les intéressés y ayant droit au bureau de LAROSSE & ASSOCIÉS, situé au 1, avenue Holiday, Tour Ouest, Suite 200, Pointe-Claire (Québec) H9R 5N3. Donné ce treize mai deux mille quatorze (2014), Me Stéphanie Moreau, notaire.

AVIS EST donné de la clôture d'inventaire de la succession Barbara W. Flewelling de la ville de Westmont, qui est décédée le 11 juillet 2009, et que l'inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur, R. Andrew Ford, Tour de la Bourse, Bureau 3700, C.P. 242, 800, Place Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1E9.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344
Fax: 514-985-3340
Sur Internet: www.ledavoir.com/services-et-annonces-avis-publics
www.ledavoir.com/services-et-annonces-appels-d-offres
Courriel: avisdev@ledavoir.com

Appel d'offres
Le Sud-Ouest
Montréal
APPEL D'OFFRES 211406
TRAVAUX DE VOIRIE, D'AMÉNAGEMENT DE SURFACE ET D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE SMITH, ENTRE LES RUES PEEL ET MURRAY
L'ouverture des soumissions pour les travaux mentionnés en titre et prévue pour le 16 mai 2014 est reportée au 20 mai 2014 11 h au bureau d'arrondissement, à l'attention de la secrétaire d'arrondissement, au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4.
Renseignements :
sebastien.deshaies@ville.montreal.qc.ca
Donné à Montréal, ce 15 mai 2014
M^{re} Pascale Synnott
Secrétaire d'arrondissement

ORDRE est donné à CHRISTIAN MORIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 2500, boul. St-Martin O., Laval, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai. Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DÉLAISSEMENT FORCÉ ET VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE, AVIS AUX DÉFENDEURS, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CREANCE, INVENTAIRE DES PIÈCES DE LA DEMANDE-REQUÊTE ET PIÈCES P.1 À P.5 sera présentée pour décision devant le tribunal le 17 juin 2014, à 9h, en salle 2.02, au palais de justice de Laval. Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de CHRISTIAN MORIN. Laval, le 13 mai 2014
NICOLE DUCHESNE
GREFFIER ADJOINT

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

Sudoku par Fabien Savary
Niveau de difficulté : DIFFICILE 2685
Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.
Solution du dernier numéro
2684

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LE MONDE

NIGERIA

Un mois de captivité pour les jeunes filles enlevées

Ottawa envoie des forces spéciales pour aider Lagos

Les quelque 200 jeunes filles enlevées au Nigeria par Boko Haram entamaient mercredi leur deuxième mois de captivité, alors que les Britanniques ont proposé une nouvelle aide aux autorités désormais prêtes à négocier avec les ravisseurs islamistes.

Le Canada est le plus récent pays à avoir annoncé une aide. Ottawa a en effet fait savoir qu'il a envoyé des « forces spéciales au Nigeria ». Le premier ministre, Stephen Harper, a dit que les experts canadiens ne participeraient pas à des combats, mais fourniraient des « capacités de liaison » et de l'aide aux autorités nigérianes dans leur recherche des jeunes filles enlevées.

Le premier ministre britannique, David Cameron, a pour sa part annoncé avoir proposé au Nigeria une assistance supplémentaire. Une dizaine d'experts du royaume sont déjà arrivés sur place en fin de semaine dernière.

Cette nouvelle aide britannique comprend « un avion de reconnaissance, une équipe militaire destinée à intégrer le Quartier général de l'armée nigérienne ainsi qu'une équipe qui se joindra aux experts américains qui analysent les informations relatives à la localisation des jeunes filles », selon M. Cameron.

Les États-Unis et la France ont également déjà envoyé des équipes d'experts au Nigeria.

Alors qu'il avait initialement refusé d'envisager tout échange entre des détenus islamistes et les 223 jeunes filles otages — ce que demandait le

chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, dans la vidéo montrant les jeunes filles diffusée lundi — le gouvernement nigérian s'est dit mardi soir « ouvert au dialogue ».

État d'urgence

Mais il a dans le même temps demandé au Parlement de voter la prolongation pour six mois de l'état d'urgence en vigueur depuis exactement un an dans trois États du nord-est du pays, fiefs du groupe islamiste.

La mesure est néanmoins contestée par l'opposition, qui estime qu'elle n'a pas permis, tout en privant la population de liberté, de réduire l'insurrection de Boko Haram. L'état d'urgence n'a pas empêché non plus les islamistes de frapper dans la capitale fédérale Abuja avec deux attentats à la voiture piégée qui ont fait une centaine de morts en l'espace d'un mois.

Il y a un mois jour pour jour, Boko Haram enlevait 276 jeunes filles dans leur école de Chibok, situé dans l'État de Borno, un des fiefs du mouvement. Plusieurs dizaines d'entre elles sont parvenues à s'enfuir, mais 223 lycéennes restent aux mains du groupe radical.

Toutes ont désormais été « identifiées comme étant des élèves du lycée public de Chibok », a indiqué mardi le gouverneur de Borno, Kashim Shettima, qui a organisé une séance de visionnage de la vidéo avec les parents.

Agence France-Presse



Une femme cherchait mercredi un membre de sa famille qui travaillait à la mine turque où une explosion s'est produite mardi.

TURQUIE

Au moins 245 mineurs ont péri dans l'explosion

Des milliers de manifestants qui dénonçaient le gouvernement Erdogan se sont heurtés mercredi à Istanbul à la police anti-émeute

Le bilan de l'explosion dans une mine en Turquie s'est alourdi mercredi à 245 morts alors que le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a été vivement pris à partie par des manifestants qui lui reprochaient de négliger la sécurité dans le secteur minier.

Des milliers de manifestants se sont heurtés mercredi à Istanbul à la police anti-émeute turque après l'accident. Les manifestants ont scandé des slogans antigouvernementaux dans le centre d'Istanbul, la police répondant par des tirs de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc.

La confédération des syndicats de la fonction publique (KESK) en Turquie a pour sa part annoncé mercredi soir qu'elle déclencherait un mouvement de grève jeudi.

Les espoirs s'amenuisaient pour retrouver vivants quelque

120 mineurs bloqués sous terre dans la mine de charbon située à Soma (province de Manisa), dans l'ouest du pays.

« Le nombre de personnes qui ont perdu la vie est de 245 », a annoncé le ministre de l'Énergie, Taner Yildiz.

M. Erdogan, qui s'est rendu sur place à la mi-journée, a fait état d'une « enquête approfondie » sur les causes de l'accident, l'une des pires catastrophes industrielles qu'ait connues la Turquie. Il a promis de faire toute la lumière sur cette tragédie en rejetant toute responsabilité de son gouvernement.

Les secours

Sur place les secouristes s'activaient désespérément à ressortir un mineur vivant du puits, mais, hélas, les brancards ne transportaient que des cadavres.

Un mineur d'une autre en-

treprise, Mustafa Yildiz, venu aider ses collègues, n'a néanmoins pas perdu espoir.

« Là on va retourner au fond [...] pour essayer de sauver des gens, nos amis sont là, notre âme est avec eux, à l'intérieur, ce sont nos frères, ce sont nos pères, ce sont les nôtres. Ce qui leur est arrivé aurait pu nous arriver à nous. »

Un peu plus loin, un autre mineur qui vient juste de sortir de la mine, Murat Kurkoglu, affiche, lui, son pessimisme : « on va essayer de sortir ceux qui sont encore bloqués, un par un ».

Des chiffres divergents

787 employés se trouvaient dans les galeries souterraines au moment de l'explosion mardi après-midi. Selon les autorités 363 mineurs ont été sauvés et, selon la compagnie qui gère la mine, « près de 450 ».

La responsabilité du gouvernement est montré du doigt. En effet, selon les médias locaux, trois semaines auparavant, le parlement a refusé de former une commission pour faire un état des lieux sur la sécurité des mines en Turquie. Les trois partis d'opposition ont soumis des propositions qui ont toutes été refusées par l'AKP.

Le ministère du Travail a, quant à lui, affirmé que la mine de Soma a été contrôlée en mars et qu'aucune atteinte aux réglementations n'a été relevée.

Le bureau du procureur régional a lancé mercredi une enquête judiciaire sur l'accident.

Les explosions dans les mines sont fréquentes en Turquie, en particulier dans celles du secteur privé où, souvent, les consignes de sécurité ne sont pas respectées.

Agence France-Presse

Washington déploie des drones

L'armée américaine utilise des drones de surveillance et des avions au Nigeria pour aider aux recherches des quelque 200 jeunes filles. Les États-Unis ont déployé des drones Global Hawk, qui peuvent voler à haute altitude, et des avions MC-12, des appareils de surveillance souvent utilisés en Afghanistan.

Le Pentagone refusait jusqu'à présent de dire si des drones étaient utilisés dans ces recherches. Les données recueillies par ces appareils n'ont cependant pas encore été transmises au gouvernement nigérian, car Washington travaille toujours avec Abuja à un accord de partage de renseignements.

PALESTINE

La détente s'installe entre le Hamas et le Fatah

L'exécutif palestinien transitoire, qui doit être formé prochainement et composé de personnalités indépendantes, devra obtenir la confiance du Parlement à majorité Hamas, a affirmé mercredi Ismail Haniyeh, chef du gouvernement de la formation islamiste qui contrôle la bande de Gaza.

Par ailleurs, dans un nouveau signe de détente, le gouvernement du Hamas a évacué les bureaux qu'il avait installés dans la maison du président Mahmoud Abbas à Gaza, qu'il s'est engagé à restituer.

« Le Conseil législatif contrôlera le travail du gouvernement de consensus en cours de formation, après lui avoir accordé sa confiance », a déclaré M. Haniyeh.

Il s'exprimait dans un discours au Conseil législatif, dominé par le Hamas depuis 2006, réuni à l'occasion du 66^e anniversaire de la Nakba (catastrophe en arabe), l'exode de 760 000 Palestiniens lors de la création d'Israël en 1948.

« Un gouvernement qui n'aurait pas la confiance du Conseil n'aurait pas de légitimité constitutionnelle », a-t-il insisté lors de cette réunion, précisant que le Fatah de M. Abbas et le Hamas en étaient d'accord et qu'ils étaient « sur le point de former un gouvernement d'union ».

Le responsable du dossier de la réconciliation avec le Ha-

mas au sein du Fatah, Azzam al-Ahmad, a assuré mardi que le gouvernement transitoire serait formé comme prévu sous deux semaines.

« Je vais rencontrer au cours de ma visite à Gaza ces deux prochains jours les dirigeants du Hamas afin de les consulter sur la question de la formation du gouvernement », a déclaré M. Ahmad, à son arrivée à Gaza pour des discussions à ce sujet.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de M. Abbas, dominée par le Fatah, et le Hamas, ont signé le 23 avril un nouvel accord pour mettre fin à la division politique depuis 2007 entre la Cisjordanie et Gaza, respectivement gouvernées par l'Autorité palestinienne et la formation islamiste.

Reprenant les termes de précédents accords de réconciliation signés depuis trois ans, mais restés lettre morte, ce document prévoit la formation sous cinq semaines d'un gouvernement transitoire de consensus composé de personnalités indépendantes, sans mandat politique, selon les signataires.

Israël a suspendu les pourparlers de paix avec l'OLP au lendemain de cet accord, avant même l'échéance des neuf mois impartis aux négociations, le 29 avril.

Agence France-Presse

Dialogue de sourds en Ukraine

Les autorités ukrainiennes ont martelé mercredi qu'elles ne céderaient pas au « chantage » des insurgés progressifs qui contrôlent l'Est du pays lors d'une table ronde à Kiev qui visait, sous l'œil des Occidentaux, à trouver une sortie de crise mais a tourné au dialogue de sourds.

Le premier ministre, Arseni Iatseniouk, deux anciens chefs de l'État ukrainien et des candidats à la présidentielle du 25 mai, comme Ioulia Tymochenko et le pro-russe Serguï Tiguipko, ont également participé à ces discussions ainsi que l'ancien diplomate allemand Wolfgang Ischinger qui a prôné « un processus électoral inclusif, honnête et transparent » en vue de la présidentielle.

Les chefs séparatistes qui ont proclamé la souveraineté de deux régions de l'Est à l'issue d'un référendum dimanche n'y sont pas invités malgré les appels répétés de Moscou en ce sens.

La chancelière allemande Angela Merkel a estimé mardi que les tables rondes devaient être les plus larges et les plus représentatives possibles, mais que la violence n'y aurait pas sa place.

Elle avait dépêché mardi son chef de la diplomatie, Frank-Walter Steinmeier, à Kiev puis à Odessa pour inciter à ce dialogue.

Parallèlement, Moscou a continué de critiquer les autorités de Kiev, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, déclarant que le pays où « des Ukrainiens tuent des



La table ronde de mercredi à Kiev regroupait des politiciens, des représentants de la société civile, mais pas les pro-russes.

Ukrainiens » était au bord la « guerre civile » au lendemain d'une attaque des insurgés au lance-grenade qui a coûté la vie à sept soldats ukrainiens.

En ouvrant la table ronde le président ukrainien par intérim, Olexandre Tourtchinov, a déclaré que l'Ukraine était prête à écouter les gens de l'Est, mais refusait de céder au « chantage » des insurgés armés qui « imposent la volonté » de la Russie.

La diplomatie

Les efforts diplomatiques en cours « restent une entreprise difficile », a admis M. Steinmeier. « Tout le monde n'est pas prêt à entrer dans un dialogue », a-t-il ajouté.

Il s'est ensuite rendu à Paris où il a rendu compte de sa visite devant le Conseil des ministres français.

Les Européens et l'Organi-

sation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'efforcent depuis plusieurs jours de renouer le fil du dialogue entre les Ukrainiens. En vain. La Russie pour sa part traîne les pieds, laissant entendre que les conditions pour le « dialogue » ne sont pas réunies.

Sur le terrain, des combats entre rebelles pro-russes et soldats ukrainiens se déroulent presque chaque nuit dans la zone de Slaviansk, bastion des insurgés.

Le premier ministre polonais Donald Tusk a plaidé mardi pour la « mobilisation de toute l'UE et de l'OTAN face au risque ou à la menace d'une chute de l'État ukrainien ou à tout le moins d'une partition très douloureuse ».

Agence France-Presse

Le Qatar promet d'abolir le système de parrainage

Le Qatar a promis mercredi l'abolition du système de parrainage qui met les travailleurs étrangers à la merci de leurs employeurs qataris. « Les principaux amendements de la législation portent sur l'abolition du système de parrainage et son remplacement par un système de contrat de travail », a annoncé Abdallah al-Mohannadi, directeur du département des Droits de l'Homme au ministère de l'Intérieur. La nouvelle loi doit cependant être soumise au Conseil de la Choura, une instance consultative, et à la Chambre de commerce et d'industrie avant son adoption.

Agence France-Presse

Rwanda : procès du 1^{er} accusé transféré

Jean-Bosco Uwinkindi, premier accusé transféré à la justice rwandaise par le Tribunal international pour le Rwanda (TPIR) pour son rôle présumé lors du génocide de 1994, a plaidé non coupable mercredi des chefs de génocide et de crimes contre l'humanité. Le procureur Jean-Bosco Mutangana a indiqué à l'ouverture de l'audience que « le pasteur Jean-Bosco Uwinkindi est accusé deux crimes, génocide et extermination constitutive de crime contre l'humanité ». « Je n'ai pas commis les crimes mentionnés par l'accusation, en revanche je suis une victime du génocide », a répondu l'accusé.

Agence France-Presse

LES SPORTS

TOURNOI DE ROME

Retour au jeu difficile pour Roger Federer

Rome — Roger Federer a semblé perdre sa concentration à son premier match depuis la naissance de sa deuxième paire de jumeaux et il a perdu 1-6, 6-3, 7-6 (6) face au Français Jérémy Chardy, 47e raquette mondiale, lors du deuxième tour du tournoi de Rome, mercredi.

Après avoir facilement remporté la première manche, Federer a commencé à enchaîner les fautes directes à un rythme alarmant et Chardy en a profité malgré les bourrasques de vent au Foro Italico.

Les garçons de Federer, Leo et Lenny, sont nés la semaine dernière et le détenteur de 17 titres du Grand Chelem avait déclaré forfait au tournoi de Madrid. Federer et son épouse Mirka ont aussi des jumelles, Myla Rose et Charlene Riva, qui auront cinq ans en juillet.

« Celle-là est totalement O.K. si on fait abstraction de la douleur, a dit Federer. J'ai tout tenté. Je ne peux rien faire de plus sur le court. »

Federer disposait d'une balle de match lors du troisième set, mais Chardy l'a préservée en effectuant un improbable coup droit en croisé alors qu'il était en pleine course.

« Ce passing est difficile à avaler, parce qu'il ne le réussira pas très souvent, a fait remarquer Federer. Mais ça arrive, et il faut lui donner le crédit qui lui revient car il s'est battu et a gagné. »

Nadal en arrache

En fin de soirée, le favori, Rafael Nadal, a aussi été confronté à un adversaire coriace. L'Espagnol est finalement venu à bout du Français Gilles Simon (no 30) 7-6 (1), 6-7 (4), 6-2 après trois heures et 18 minutes de jeu. Il tentera de mettre la main sur un huitième titre en carrière sur la terre battue de Rome.

Nadal a claqué 32 coups gagnants, mais seulement trois du revers — qui est devenu une source de préoccupation dernièrement.

Pour sa part, Andy Murray a fait fi du vent et il a défait l'Espagnol Marcel Granollers 6-2, 7-5 dans son match de deuxième tour.

Après avoir pris le contrôle tôt en première manche, le champion en titre à Wimbledon a mis fin à la rencontre avec un bris de service.

Si le soleil rayonnait au-dessus du Foro Italico, le vent a soufflé la terre battue dans les airs à quelques reprises et les deux joueurs ont dû brosser leurs frappes afin de garder la balle en jeu. Murray, septième tête de série, aura comme prochain adversaire l'Autrichien Jurgen Melzer, qui a vaincu le Croate Marin Cilic 6-2, 6-7 (5), 6-3.

Le Français Jo-Wilfried Tsonga aura rendez-vous avec le Canadien Milos Raonic lors de la ronde des 16. Tsonga a défait le Sud-Africain Kevin Anderson 7-6 (14), 7-6 (5).

Le Bulgare Grigor Dimitrov, 12e tête de série, le Russe Mikhail Youzhny, no 14, l'Allemand Tommy Haas, no 15, le Letton Ernests Gulbis et le Croate Ivan Dodig ont aussi atteint le troisième tour.

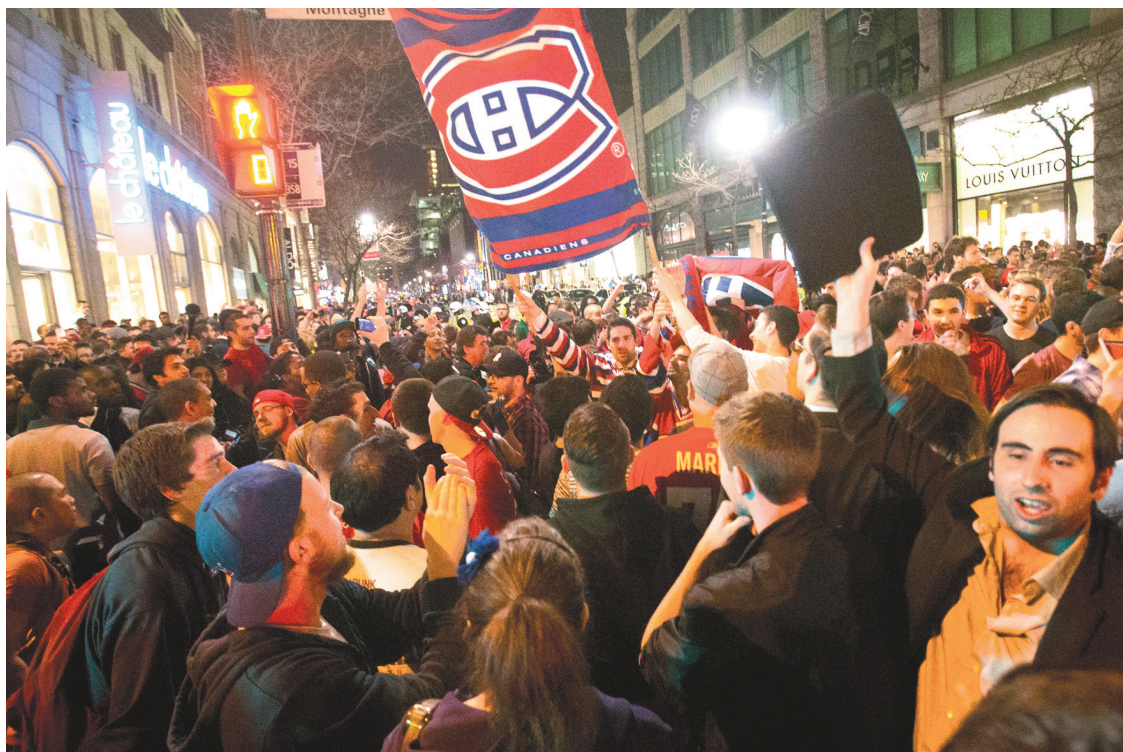
Double

En double, le Canadien Daniel Nestor et son partenaire serbe Nenad Zimonjic ont atteint les quarts de finale grâce à une victoire de 3-6, 7-6 (4), 14-12 contre Anderson et Melzer.

Chez les dames, Serena Williams n'a pas semblé ennuyée par un problème à la cuisse gauche qui l'avait forcé à abandonner à Madrid. L'Américaine s'est débarrassée de l'Allemande et 28e joueuse au monde Andrea Petkovic 6-2, 6-2.

La Polonaise et troisième tête de série Agnieszka Radwanska a gagné son match de deuxième tour 6-3, 6-2 contre l'Argentine Paula Ormaechea. La Russe Maria Sharapova a également obtenu une place au troisième tour grâce à une victoire de 6-3, 7-5 contre la Portoricaine Monica Puig.

Associated Press



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les partisans du Tricolore ont envahi dans l'allégresse les rues du centre-ville à la suite de la victoire de leurs favoris. La manifestation de joie s'est déroulée sous forte présence policière. Quelques pièces pyrotechniques ont éclaté près du Centre Bell au terme de la rencontre puis, plus tard, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et de la Montagne. Selon la police de Montréal, moins d'une dizaine d'arrestations ont eu lieu, la plupart pour méfait.

CANADIEN 3, BRUINS 1

Le CH envoie les Oursons en vacances hâtives

JEAN DION

Bien rares étaient les croyants qui donnaient une véritable chance au Canadien de Montréal de s'imposer dans leur série éliminatoire face aux gros, méchants et hargneux Bruins de Boston. Et pourtant.

Dans un autre 7e match mettant aux prises les deux rivaux historiques, le Tricolore est allé battre les hommes en noir dans leur propre maison mercredi soir, l'emportant au compte de 3-1 pour mettre la main sur la série et accéder au carré d'as dans la longue lutte pour la Coupe Stanley.

En finale de l'association Est, le Canadien affrontera maintenant les Rangers de New York, eux aussi vainqueurs en 7 des Penguins de Pittsburgh. Le premier match aura lieu samedi après-midi au Centre Bell.

Ce fut, comme les précédentes, une joute toute en intensité.

Dès la 3e minute, c'est contre toute attente le quatrième trio des visiteurs qui devait ouvrir la marque. Après un jeu un peu nonchalant de Tuukka Rask sur un tir de loin, Brandon Prust est allé chercher le disque dans le coin et a remis à Daniel Brière près du cercle de mise en jeu. Celui-ci devait aussitôt repérer Dale Weise dans l'enclave alors que Rask était légèrement déporté sur sa droite. Trou béant, et rappel que les équipes qui avaient marqué le premier but dans les matchs de deuxième tour à travers la ligue présentaient un rendement de 23-1 jusqu'à. On ne savait pas encore que ça deviendrait 24-1.

Une première moitié de période marquée par la vitesse du Canadien, qui forçait ses rivaux à agir souvent de manière précipitée, sans toutefois de conséquences autres que, peut-être, l'implantation d'un certain doute dans le mental. Surtout que devant sa cage, Carey Price semblait encore une fois prêt à passer la soirée à jouer les intraitables.

On est donc retourné aux vestiaires avec une marque de 1-0 à l'issue d'un engagement initial qui a vu Montréal dicter le tempo et Boston tenir le coup pendant deux infériorités numériques, et où un total de 10 dégagements refusés a témoigné d'une certaine nervosité de part et d'autre.

En deuxième période, après avoir survécu d'entrée de jeu à une autre infraction mineure, les Bruins ont fait preuve d'un meilleur rythme

et se sont donné quelques occasions de briser la glace, ce qu'ils n'avaient pas fait en plus d'un match et un tiers, mais fidèle à son habitude, Price a refusé de coopérer.

Grosse fatigue

La joute venait tout juste de franchir le cap des 30 minutes lorsque les Bruins ont commis un autre dégagement refusé et ont donc dû laisser un groupe de joueurs fatigués dans l'action. Après une rare mise au jeu perdue par Patrice Bergeron, ils ont eu plusieurs chances de sortir de leur territoire et donc d'apporter des changements, mais ils ont échoué chaque fois alors que la rondelle rebondissait un peu partout, puis David Desharnais a percé sur le flanc gauche et remis à Max Pacioretty au cercle droit. Tir sur réception dans le haut du filet qui a trompé Rask qui n'avait pas eu le temps de compléter son mouvement latéral. 2-0.

Boston semblait destiné à une autre soirée de frustration quand le dé clic est finalement venu. Alors que ce même Pacioretty était en pénitence pour encore 7 petites secondes à la 18e minute, le défenseur Torey Krug a décoché de la pointe gauche, et Price s'appretait à emprisonner l'offrande relativement inoffensive lorsque le bâton de Jarome Iginla est passé par là pour en dévier la trajectoire. La rondelle a effleuré le gardien avant de parvenir au fond du filet. Avec un seul but d'écart après deux tiers-temps, le troisième vingt recelait certes sa part de promesses.

À la 5e minute dudit engagement, Price a d'abord sauvé la mise en s'imposant devant David Krejci, et il a ensuite pu remercier son poteau droit, qui s'est chargé de l'arrêt immédiatement après sur le revers de Jarome Iginla qui s'était emparé du retour.

Tout au long de la période, les Bruins ont appliqué l'essentiel de la pression, jusqu'à ce que Johnny Boychuk écope d'une mineure pour obstruction avec quatre minutes et demie à faire au cadran. Ce fut fatidique. À la faveur d'une descente sur le flanc droit en territoire ennemi, Daniel Brière a voulu tenter une remise est-ouest, mais la passe a plutôt trouvé Zdeno Chara, qui l'a bien malgré lui redirigé derrière Rask. Le sort en était dès lors jeté, et un rendez-vous avec les Blueshirts de Manhattan était fixé.

Le Devoir

COUPE MEMORIAL

Les Foreurs misent sur leur profondeur

GUILLAUME LEPAGE

Les Foreurs de Val-d'Or ont peut-être remporté la coupe du Président, mardi, mais ils n'ont pas encore accompli leur objectif ultime; celui de soulever la coupe Memorial.

Menés par l'attaquant Anthony Mantha, les Foreurs ont fait face à beaucoup d'adversité au cours de leur parcours printanier pour mettre la main sur le titre de la LHJMQ pour la première fois depuis 2001. Après avoir atteint la demi-finale en 10 rencontres, la formation abitibienne a évité l'élimination à quatre reprises par la suite.

En demi-finale, les Foreurs ont éliminé les Mooseheads de Halifax, champions en titre de la Coupe Memorial, en sept rencontres en vertu d'une victoire de 3-2 à l'étranger lors du match ultime. Ils ont répété l'exploit en battant le Drakkar de Baie-Comeau devant ses partisans par la marque de 4-3, mardi, pour devenir la première équipe de l'histoire de la LHJMQ à gagner deux matchs no 7 à l'étranger pendant la même année.

« Les gars ont démontré beaucoup de caractère, a déclaré l'entraîneur-chef Mario Durocher en entrevue avec La Presse canadienne. Le fait que nous ayons souvent joué sur les patinoires adverses lors des matchs décisifs montre que nous ne sommes pas intimidés à l'étranger. »

Le dernier mois a été fort occupé pour la troupe de Durocher, qui a disputé 14 matchs en 26 jours. Et elle n'aura pas le temps de savourer sa conquête de la coupe du Président puisqu'elle amorcera le tournoi de la Coupe Memorial dès vendredi face à l'équipe hôte, les Knights de London.

Knights rouillés

À l'opposé des Foreurs, les Knights n'ont pas joué depuis plus d'un mois, eux qui se sont inclinés au deuxième tour face au champion de la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL), le Storm de Guelph. Il sera intéressant de voir laquelle des deux équipes aura le plus d'énergie lors du match d'ouverture. Rappelons que les Cataractes de Shawinigan ont remporté le titre après avoir vécu pareille situation en 2012.

« Je ne crois pas qu'ils vont être au sommet de leur forme et il faudra en profiter, a commenté celui qui a remporté une deuxième coupe du Président en tant qu'entraîneur-chef. Nos deux jours de repos vont être importants et on va tenter de transposer l'énergie de notre victoire face aux Knights. « Ce match-là risque d'être la clé. Dès que tu signes ta première victoire, tu sais que tu as des chances de faire un bon bout de chemin. Sinon, tu cours après la victoire et la pression te tombe dessus. »

Les Knights, qui participent à un troisième tournoi de la Coupe Memorial en autant d'années, représentent tout de même des adversaires coriaces. Ils ont été l'une des trois équipes de l'OHL à franchir le cap des 100 points en saison régulière — avec 103. Ils peuvent aussi compter sur la présence de quatre joueurs ayant été sélectionnés au premier tour du repêchage de la LNH en 2013, soit Michael McCarron, du Canadien, Bo Horvat, Max Domi et Nikita Zadorov.

Pour être sacrée meilleure équipe junior au Canada, les Foreurs devront espérer que leurs attaquants continuent de produire comme ils l'ont fait au cours des dernières semaines.

Même si Mantha constitue la principale menace avec sa récolte de 24 buts et 14 aides en 24 matchs, il est bien soutenu par son compagnon de trio Louick Marcotte, qui a amassé 37 points en autant de rencontres.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CENTRE VILLE MUSÉE DES BEAUX ARTS
Très vastes 3 1/2 et 4 1/2
Chauffage, A/C, eau chaude,
3 électros inclus
Superbe jardin intérieur,
Piscine/gym/sécurité 24h
Métro, universités, hôpitaux
Les Appartements Le Parc - 3450 Rue Drummond
(514) 845-5294

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - Domaine St-Sulpice
5 1/2, recherche couple tranquille
et sans animaux. JUILLET.
900 \$ 514-387-5412

CENTRE-VILLE - 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2
Tout inclus, taq à l'UCAM, CHUM,
métro Serr. À partir de 600 \$.
LIBRES. 514-845-0041

HO-MA, 6 1/2, r. de c. de triplex.
3 c.c., pl. bois, s. de lav au s.-s.
3 balcons. 1 stat. Juillet.
1050\$ 450 589-6025

MÉTRO H-BEAUGRAND, gr 4 1/2.
Système condo, foyer, s. à manger,
2 c.c., pl. bois, tranquille, dédairé.
Juillet. 800\$. 514 352-7604.

MOREAU & SHERBROOKE
R.de c.1500 p.c., aspect loft, réno-
vé avec goût, calme, bois franc,
Stat. Jardin. 2 min. métro. 1 750\$.
514 848-9770 514 206-9770

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - 512 - Haut duplex rénové.
Pl. bois. Face parc, près bus.
Libre. 1125\$. 514 481-8043

OUTREMONT - 4 1/2 av. Lajolle.
Rénové, bois fr., chauff., 4 électros.
JUILLET. ou av. 1390\$ 514-733-9614

PLATEAU
3 1/2 - 4 1/2 - 6 1/2
700\$ à 1535\$
www.locationduplateau.com
Libres 514 598-5872

PLATEAU 4 1/2 nouveau condo
À vendre ou à louer. 3 min. métro,
parc Laurier. 5 électros. Sat. disp.
Libre. 1250\$ 514 978-3937

ROSEMONT (prox. Parc Molson).
5 1/2, Impeccable, rénové en 2011.
Quartier tranquille et agréable.
Disp. le 1er juillet. (514) 840-2042.
Détails à www.6571.ca

VERDUN - HAUT-DUPLEX
5 pièces, ensoleillé, rénové, près
pistes cyclables, métro et bord de
l'eau. N-Furneur, sans chien.
JUILLET. 850\$ 514-670-1000

VILLE ST-LAURENT - 6 1/2
H-duplex, chauffé, rénové, à 2 pas
du centre Place Vertu et bibliothé-
que. LIBRE. 1350\$ 514-333-4138

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VMR bas duplex, grand 7 1/2.
a/c. Garage. Poss. accès jardin.
Juillet. 1500\$ 514 564-4998

WESTMOUNT adj. - 6 1/2 + s.-s.
Pl. bois, gr. balcon. Poss. électros.
A/c. Juillet 1735\$ 514 850-1220

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS - SACRÉ COEUR
Studio-terrasse, tout équipé, 2
pers, garage, WiFi. 514-486-1444

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé, libre juillet-août.
Équipé, 2 chambres, ensoleillé,
calme, sur allée privée,
table à l'extérieur sous les arbres.
Sympathique quartier de Belleville,
Métro Télégraphe (15 min. de Châ-
telet). 2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com
http://riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehelaine@gmail.com

303
ANTIQUITÉS

VENTE AUX ENCHÈRES
d'œuvres d'art
Lapointe & Champagne
Jeudi 15 mai, 19h
1950 Ste-Catherine Est, Montréal
1 800 846-2737
Info, catalogue,
vente aux enchères en ligne :
lapointechampagne.com
Hudon, Lecor, Cosgrove,
Warhol, Rousseau, Beaulieu,
Dallaire, Richard, Hébert,
et bien plus encore !

598
SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

307
LIBRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans
enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

598
SERVICES DIVERS

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 939-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour votre bien-être

AVIS DE DÉCÈS

Gratuit !
À la famille éplorée :
Le journal Le Devoir postera
gratuitement une copie plastifiée
de l'avis publié.
Demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

CULTURE

Denys Arcand en surface

LE RÈGNE DE LA BEAUTÉ

Réal. et scénario: Denys Arcand. Avec Eric Bruneau, Mélanie Thierry, Melanie Merkosky, Marie-Josée Croze, Mathieu Quessel, Michel Forget, Geneviève Boivin-Roussy, Magalie Lépine-Blondeau, Yves Jacques, Johanne-Marie Tremblay. Image: Nathalie Moliavko-Visotzky. Montage: Isabelle De-dieu. Musique: Pierre-Philippe Côté. À partir du 15 mai.

ODILE TREMBLAY à Cannes

Denys Arcand a toujours eu mille choses à dire au fil de sa longue filmographie. Historien, intellectuel, porteur de propos avec lesquels on n'était pas nécessairement d'accord, mais qui imposaient le regard caustique et aiguisé du cinéaste de nos aliénations collectives. Son film précédent, *L'âge des ténèbres*, avait été très critiqué pour son pessimisme à l'état pur.

Or, sans doute à des fins d'exorcisme, le voici qui livre, avec *Le règne de la beauté*, un film aux antipodes de cette vision apocalyptique du Québec, toute ironie évacuée, mais vide de substance, sans position d'auteur sur les jeunes personnages mis en scène. Hors de sa zone de confort, sa signature, s'est, non pas égarée, on la retrouve ici et là, mais vidée de sa sève.

Étrange phénomène, justifié à ses yeux par le désir d'aller ailleurs, mais qui ne va, hélas! nulle part. Le tout, sur les images superbes de Nathalie Moliavko-Visotzky, aux cadrages parfaits mais glacés, comme s'il avait voulu témoigner de sa passion pour l'architecture et les paysages du Québec, en y greffant une histoire, car il le faut bien. Arcand semble avoir cherché à livrer un poème visuel apaisé, sans message, alors que son talent s'inscrit ailleurs.

Les répliques aiguisées comme des lames, sa vraie puissance, se voient ici remises au profit de creux dialogues. Les personnages forts et leurs relations bien campées, autre fer de lance de son œuvre, s'effacent. Car à ces trentenaires bien nantis et coupés de leur société, on ne peut s'identifier, en manque d'éléments pour saisir les contours de leurs personnalités. Lui, si loquace dans ses histoires, n'a rien à en dire.

Anecdotique, cette histoire de Luc, un jeune architecte plein de talent et d'avenir, campé par Eric Bruneau, époux de la Française Stéphanie (Mélanie Thierry). Une aventure de deux nuits avec une Torontoise (Melanie Merkosky) le perturbe.

Luc vit dans une maison magnifique érigée sur les hauteurs de La Malbaie, et la caméra idéalise à la fois les charmes de Charlevoix et la vie dans une campagne où se côtoient les

jeunes professionnels du coin, sans se confier vraiment. Le film capte un univers refermé sur lui-même, où les passants sont absents, où le verbe s'éteint. Ce qui meurt vraiment ces personnages, à part l'amour et la réussite personnelle, demeurera un mystère. Portrait en creux sans doute d'un vide existentiel, mais jamais nommé, il ne suscitera guère la réflexion du spectateur.

Clins d'œil

On saisira quelques clins d'œil aux *Invasions barbares*, pour les corridors d'hôpitaux bondés où atterrit à Québec le menuisier qui travaille avec Luc, bien joué par Michel Forget. Mais si peu est dit sur lui. Références aussi au *Déclin de l'empire américain* pour les repas entre amis, cette fois sans révélation à la clé.

Des parallèles s'érigent également avec *Love and Human Remains*, pour les scènes érotiques trop froides, comme on en retrouve chez plusieurs cinéastes canadiens-anglais, plus puritains que leurs confrères québécois. *Le règne de la beauté* est au tiers en anglais, tourné en partie à Toronto, ville captée sous ses angles les plus flatteurs, comme Québec où se poursuivra l'idylle dans une chambre au photogénique château Frontenac avec incursions dans les vieilles rues aux maisons historiques si jolies. Ou comme Paris, sous la tour Eiffel, les ors des palais. Clichés visuels ajoutant au décalage de la proposition filmique, face à la vie à recréer sur l'écran. La relation entre le héros et la Torontoise manque de feu, et on comprend mal ce que cet écart conjugal sans transcendance fait au centre du film.

Certains personnages se révèlent plus habités que d'autres. Mélanie Thierry en femme dépressive possède un charme et une chaleur qui crèvent l'écran, malgré le manque de clés pour la décoder. On sent aussi jaillir en quelques scènes l'ardeur et la révolte de la jeune femme médecin — toujours en référence aux *Invasions* —, incarnée avec vivacité par Marie-Josée Croze, mais ni Eric Bruneau ni Mélanie Merkosky, deux pointes du triangle de base, ne parviennent à prendre vie.

On louera l'arrivée des oies blanches, l'architecture exquise de la maison du héros, le majestueux Saint-Laurent et la ville de Québec parée de sa beauté ancienne, mais le blues que cette romance aurait dû entonner, par un rythme de langueur érotique, manque à l'appel.

On souhaite à Denys Arcand, habituellement si habile dans l'art de tisser des scénarios, de faire un nouveau film plus personnel et porteur, sans rester sur cette note superficielle qui n'est pas la sienne.

Le Devoir

Un archéologue croit avoir trouvé l'épave de la Santa Maria de Christophe Colomb

Des archéologues américains pensent avoir fait une découverte vraiment extraordinaire: l'épave de la *Santa Maria*, la caravelle à bord de laquelle Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492. Barry Clifford, un explorateur du Massachusetts, a conduit récemment une mission de reconnaissance sur le site de l'épave. Il a donné des précisions sur la découverte lors d'une conférence de presse donnée à l'Explorers Club.

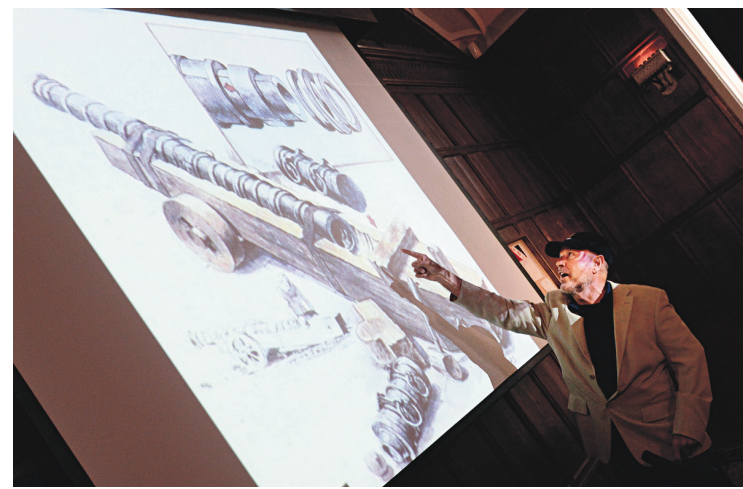
Lui et une équipe de chercheurs marins estiment que plusieurs évidences soutiennent la thèse que cette épave soit celle de l'explorateur à qui l'on attribue généralement la découverte du Nouveau Monde en 1492.

Clifford, 68 ans, pense qu'il devra avoir à sa disposition un lieu pour entreposer les artefacts retrouvés. Il est en attente d'autorisations du gouvernement haïtien pour commencer le travail.

Site à protéger

L'explorateur affirme avoir eu des entretiens avec le président d'Haïti, Michel Martelly, afin de voir approuver son travail de fouille. Il presse les autorités haïtiennes de protéger le site puisque différents éléments, y compris un canon, semblent avoir été volés. Mais «le bateau est en grande partie en bon état et il sera possible de l'explorer, avec l'aide du gouvernement haïtien», a expliqué à CNN Barry Clifford.

Des experts et des officiels haïtiens et espagnols se mon-



L'archéologue Barry Clifford expliquant des détails de la découverte qu'il croit avoir faite dans les eaux de la côte haïtienne.

DON EMMERT AGENCE FRANCE-PRESSE

trent toutefois très sceptiques devant l'annonce impromptue de cette découverte. Clifford affirme pourtant que l'épave se trouve vraiment à proximité de l'endroit où l'on croyait déjà pouvoir la retrouver. Le bateau a coulé le jour de Noël 1492 et a été abandonné. Colomb a alors laissé derrière lui 39 hommes au camp fortifié de La Navidad. L'année suivante, à son retour, le camp avait été détruit et tout le monde était mort.

Les responsables haïtiens ont expliqué qu'ils espéraient travailler de concert avec l'équipe de Clifford. «Les objets [retrouvés dans la caravelle] devraient être présentés en Haïti. Nous devons étudier comment nous pouvons exploiter cette découverte au profit d'Haïti», a déclaré Fortune Dorléans, directeur du ministère haïtien des Affaires étrangères.

Clifford soutient que l'identité de l'épave peut-être déduite notamment parce qu'elle se trouve près de là où l'on suppose que cet ancien camp fortifié se trouvait, et qu'elle correspond de surcroît aux indications laissées par Colomb dans son journal.

Découverte en 2003

L'équipe de Clifford avait découvert l'épave en 2003 par tout juste quelques mètres de profondeur, mais s'était montré incapable de l'identifier. Un morceau de ballast retrouvé sur le site correspond selon l'explorateur au type de pierre que l'on trouve dans une carrière située près du port d'Espagne d'où Colomb entreprit son voyage.

Le réexamen des photographies sous-marines de la découverte de 2003, couplé aux données récupérées au cours

de récentes plongées sur le site ont permis aux archéologues d'avancer de nouvelles conclusions. Un canon du XV^e siècle aperçu à l'époque, mais disparu depuis, accrédite aussi la thèse selon laquelle il s'agit bien de la *Santa Maria*.

Selon Clifford, des archéologues avaient dans un premier temps fait un «mauvais diagnostic» sur le canon retrouvé. Mais deux ans plus tard, après avoir fait de nouvelles recherches sur les canons utilisés à l'époque de Colomb, Clifford raconte qu'il a eu la conviction d'avoir bien trouvé l'épave de la *Santa Maria*: «Je me suis réveillé en pleine nuit en lançant: Oh mon Dieu!» Il avait donc alors décidé de revenir au large d'Haïti avec des experts pour poursuivre les recherches.

La *Santa Maria* mesurait 25 mètres de long sur 8 mètres de large, et pesait 102 tonnes. Elle avait un grand mât de 23 mètres. «Je suis persuadé qu'une excavation complète de l'épave mettra au jour les premières preuves archéologiques marines de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb», continue de soutenir Barry Clifford.

Si elle se confirme, il s'agirait d'une des plus importantes découvertes archéologiques sous-marines. L'explorateur d'origine italienne avait atteint les côtes des Caraïbes en cherchant une nouvelle route vers l'Inde. Sa flottille, qui comptait trois caravelles (*Santa Maria*, *Pinta*, *Niña*), était partie le 3 août 1492.

AFP avec Le Devoir

JOURNAUX

Le Monde et le New York Times perdent leur directrice

Paris — Après 15 mois seulement passés à ce poste, la directrice du *Monde*, prestigieuse quotidien français, Natalie Nougayrède, a annoncé mercredi qu'elle quittait ses fonctions, conséquence du bras de fer qui l'opposait depuis plusieurs semaines à sa rédaction.

Natalie Nougayrède a expliqué dans une lettre à l'AFP n'avoir «plus les moyens d'assurer en toute plénitude et sérénité» ses fonctions. «La volonté de certains membres du Monde de réduire drastiquement les prérogatives du directeur du journal est pour moi incompatible avec la poursuite de ma mission», souligne-t-elle.

Vendredi, ses deux adjoints, Vincent Giret et Michel Guerrin, également mis en cause par une partie de la rédaction, avaient déjà décidé de quitter leurs fonctions.

La semaine dernière, la crise au sein du journal avait pris de l'ampleur et la rédaction avait adressé à Natalie Nougayrède un message de défiance. Sept des dix rédacteurs en chef ou rédacteurs en chef adjoints du journal avaient également annoncé qu'ils démissionnaient de leur poste. Les journalistes reprochaient à Natalie Nougayrède, 46 ans, un mode de gestion «solitaire», l'accusant «de ne écouter personne».

La diffusion de la version imprimée du

Monde a connu une nouvelle érosion en 2013, avec une diffusion en France payée en repli de 4,44 %, à 275 310 exemplaires en moyenne, et une diffusion totale à 303 432 exemplaires (moins 4,65 %).

New York Times

Aux États-Unis, la directrice de la rédaction du *New York Times*, Jill Abramson, quitte le poste qu'elle occupait depuis septembre 2011 «de manière inattendue» et est remplacée par Dean Baquet, qui devient le premier Noir à diriger le journal. «Nous avons défriché l'ère numérique et avons énormément progressé dans notre écriture», a déclaré M^{me} Abramson, selon le journal, sans toutefois préciser les raisons de son départ.

M^{me} Abramson, 60 ans, a été la première femme à diriger la rédaction du *New York Times*. «J'ai eu la chance de travailler avec les meilleurs journalistes au monde», a-t-elle poursuivi.

Pour lui succéder, Arthur Sulzberger, le propriétaire du *Times*, a fait appel à Dean Baquet, qui devient le premier Noir à diriger la rédaction. Auréolé d'un prix Pulitzer, M. Baquet, 57 ans, est un «reporter exceptionnel», a dit l'éditeur.

Agence France-Presse

D Lire aussi: Danse À lire demain sur *ledevoir.com*, une critique du spectacle de Lucie Grégoire.

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes dans le placard	Toi & moi	Prière de ne pas envoyer de fleurs / Michel Courtemanche		Pénélope McQuade / Laurent Paquin		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été		Paquet voleur express
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Julie Perrault	VLOG / Julie Snyder	Un sur 2	DOIT AIMER LES CHIENS (2005) avec John Cusack, Elizabeth Perkins, Diane Lane.				TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Signé M / Le calmar		0h05 SERPENTS ...
TQ	Les Argonautes	Tactik / Une suite de fuites	Général / André Ducharme, Yves Pelletier.		Une pilule, un p'tite granule	CRIMES ET DELITS (1989) avec Anjelica Huston, Martin Landau, Woody Allen.			Prozac	Taxi payant	Opération Séduction	L'Instant Gagnant	23h55 Quest. Soc.
V	Tic Tac Show / Réal Bossé	Un souper presque parfait	Rire et délire		Nashville / Question de confiance / Gilbert Brantley	Pan AM / Embarquement immédiat			Charbonneau	Le National	RDI économie	24/60	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages	Le Téléjournal			Partir d'Autrement	Le journal	Faut pas réver!		
TV5	17h50 Champi.	Journal FR	Apocalypse / Enfer		Racines et aïles / Les Cévennes au coeur	21h45 Parc Chroniques paranormales			École de l'humour	Le naufrage du Concordia			Docu-D
D	Transports	Transports	Légendes Urbaines			Homicides / Michel Dugas			Pro du patio	Garde-robe	Imposteurs		MarathonRéno
VIE	Marathon des rénos	Propriétaire	Idées grandeur		Les Accros	Mon étrange dépendance							
MP	Top musique	Buzz			M. Net	Rajotte			Top Modèle		Buzz		Tatoueurs
MIX	Albums classiques	Génération 80 / 1986			Cliptographie / Bruno Pelletier	Hautes coiffures			L'index québécois	L'index québécois	Ct'un clip		2000
VRAK.TV	17h30 Mix 4	Les testeurs	RAGS (2012) avec Max Schneider, Etouilles Défis		Isaiah Mustafa, Keke Palmer.	Maj. mariés	Maj. mariés		Big Bang	MDR	Ange gardien		Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Colis Planète X	Etoiles Défis		La Retenue	Têtes-Claques	Les Simpson	Family Guy	Faut pas réver!	South Park	Les Simpson	Faut pas réver!	Faut pas réver!
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°		IIHF Hockey / Canada c. Danemark - Championnat mondial	L'antichambre			(D)	Sports 30	Toute liberté	Images/sec.	Aventures Singapour
HISTORIA	Plus grande que nature		Nos ancêtres les extraterrestres		Cash Cowboys	Les enquêtes du NCIS			SISSI: NAISSANCE D'UNE IMPERATRICE (2009)	23h10 Commissaire Winter	Les traumatologues	Australie: Feux	
ARTV	Cormoran / Que veut Ginette?		Jardins		Maria Montessori	Les prisonniers			Commissaire Winter	23h40 Thalassa	Partie 2 de 2		
EXPLORA	Bienvenue chez les grimés		Océania		Terres de glace	La science du toucher			Photographe	Méd ailleurs	Les traumas		
SERIES+	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Arctic Air		Scandale / Coup d'état	C.S.I.: Miami / Sous le sable			Vegas / Un ennemi commun	La loi et l'ordre: Crimes sexuels			
ZTELE	Beauty & the Beast / Le dîner		L'manège	Comment...fait	Surmaturel	Baiser fatal			Remorquage	Prêt sur gage	Les stupéfiants		Poltergeist
C. SAVOIR	Journée mondiale eau		Guillemin	Recherche	Visages de la danse	Québec-USA			Pétrocultures 2014	CursUS-santé	CursUS-santé		Les stupéfiants
EVASION	Dans tes yeux / Prêt à partir		Trip sur mesure / Thaïlande		Tamy @ Royaume-Uni / Cardiff	Sand Masters	Sand Masters		Le top 7 des Caraïbes	La Course Evasion			Tamy @ R.-U.
TFO	MiniTFO/Zoubi Caillou		Subito texto	Les jumelles	Naufragés des villes / Le travail	21h05 MEEDÉ (1969) avec Giuseppe Gentile, Maria Callas.			PRIVATE RESORT (V.F.) (1985) Johnny Depp.	LE MAITRE CHINOIS (1978) avec Siu Tian Yuen, Jackie Chan.	360		Parent un jour
Cinéop	17h15 LA RECRUE (1990)		19h15 LA VIE SECRÈTE DES GENS HEUREUX (2006)		AMITIES SINCÈRES (2012) Gérard Lanvin.	21h45 ADORE (V.F.) (2013) avec Robin Wright, Naomi Watts.			23h40 LA FAMILLE (2013)				
Écran	18h20 UNE BELLE JOURNÉE POUR CREVER (2013)												
Planète	Horizons	Oiseaux	Maisons Brésil		Une vie éternelle				Des trains...autres / Argentine	Sale temps pour la planète	Dictateur		
MTV	Libre-service	Code régional			Open télé	Premières vues			Tournée	Libre-service	Montréalité		Fantasia
CBC	17h00 News	Rick Mercer			The Nature of Things	Doc Zone			CBC News: The National		George S.		22 Minutes
CTV (Mtl.)	CTV News	eTalk			The Big Bang	Grey's Anatomy			Motive / A Bullet for Joey		CTV National		0h05 Daily Sh.
Global	Evening News	Global National			E.T. Canada	The Millers			Elementary		E.T. Canada		The Test
TVO	Wild Kratts	Wonders	Amazing Planet	Partie 3 de 3	The Agenda With Steve Paikin	David Bailey, Four			Dying for Breath		The Agenda With Steve Paikin		Locomotion
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	Inside Edition	Grey's Anatomy	Grey's Anatomy			Black Box / Exceptional or Dead		ABC 22 News		23h35 Jimmy Kimmel Live
CBS	Channel 3 News		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	The Millers			Elementary		3 News		23h35 David Letterman
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Hollywood Game Night	Rosemary's Baby / Night 2 Partie 2 de 2					Newschannel 5		The Tonight Show
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang		Hell's Kitchen	American Idol / 1 of 3 Voted Off			FOX 44 News	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy	American Dad
PBS (37)	PBS NewsHour		Civil War: The Untold Story		King George Partie 2 de 2	Father Brown			Doc Martin		Business	Charlie Rose	
PBS (33)	PBS NewsHour	Business	PBS NewsHour		Rustic Living	The Resilient Ones			Roadside Adv	Scully World	BBC News	Charlie Rose	
CTV (Bran.)	CTV News	eTalk	The Big Bang		The Big Bang	Grey's Anatomy			Motive / A Bullet for Joey		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
CTV (Com.)	The Listener / To Die For		Flashpoint		Blue Bloods / This Way Out	Missing / Ties That Bind			Missing / M.I.A.		The Listener / To Die For		Criminal Minds
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Fast N' Loud / Jacked-Up Jeep	Fast N' Loud			Vegas Rat Rods / Tuxedo Rod		How It's Made	How It's Made	Fast N' Loud
HISTORY	Canadian Pickers / Rocking On		Metal Masters	Secret Life of...	Swamp People	American Pickers			American Pickers		Yukon Gold		Pawn Stars
SHOWCASE	NCIS / Up in Smoke		Lost Girl		THE HAUNTING OF SORORITY ROW (2007) Leighton Meester.				NCIS / Till Death Do Us Part		NCIS / Extreme Prejudice		NCIS
TSN	SportsCentre		That's Hockey	Interruption	NBA Basketball Indiana vs Washington (D)				NBA Basketball	OKI/L.A. C. (D)			Hockey 2 Nite
05/15	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

CAPSULES DE CANNES

Pendant que les grands et puissants de la planète cinéma se la pète sur la Croisette, il y a un moyen de «festivaler» devant son ordi et d'apprendre tout un lot de choses intéressantes et pas forcément utiles sur le plus prestigieux rendez-vous de cinéma de l'année. Des trésors signés Arte, cachés dans la zone du même nom sur le site de la chaîne «cousine», Artv. *Blow-up/Le saviez-vous? Spécial Cannes, ici.artv.ca, jusqu'au 25 mai.*

AUX PREMIÈRES LOGES DE L'HORREUR (PRISE 2)

Une bête erreur humaine nous a fait dire que ce grand reportage était diffusé hier. Mea culpa. On vous le conseille à nouveau, dans sa bonne case horaire. Ils sont une espèce en voie de disparition, on entretient encore cette image romantique qu'ils ont projetée lors de conflits antérieurs, mais la réalité des journalistes «de guerre» n'a rien de très bucolique... Ce documentaire canadien met en lumière le travail de ces essentiels témoins de l'horreur guerrière. *Les grands reportages: Journalistes au combat, RDI, 20 h*

Amélie Gaudreau

CULTURE

67^e FESTIVAL DE CANNES

Madame la présidente

ODILE TREMBLAY
à Cannes

On fait grand cas, avec raison ici, de la présidence du jury assurée par la cinéaste néo-zélandaise Jane Campion. Encore à ce jour la seule femme lauréate d'une Palme d'or (pour *La leçon de piano* en 1994). En 67 ans de festival de Cannes, ça devient embarrassant. Vraie phénomène de foire, d'autant plus qu'elle est aussi l'unique cinéaste à avoir obtenu un doublé avec la Palme du court métrage (*Peel* en 1986). Sa *Leçon de piano* est son film le plus connu, mais Campion avait réalisé en 1990 un précédent chef-d'œuvre: *Un ange à ma table*. Depuis quelques années, la dame est trop confinée à la télévision, dont la série *Top of the Lake*, qui a épaté.

À chacun de ses passages à Cannes, la question surgit: mais enfin, pourquoi toute seule au haut du palmarès? Ça l'énerve aussi, Jane Campion, ce statut d'unipalmée. Poids lourd à porter. Elle lance: «*C'est non démocratique. Nous sommes sous-représentées dans la profession. Au départ, 7% des 1800 films soumis à Cannes sont faits par des femmes. Il manque une vision féminine.*»

Deux femmes sur dix-huit cinéastes concourent cette année pour la Palme. Mais au jury, la parité est de mise. Devant nous: la cinéaste Sofia Coppola (*Lost in Translation*), les actrices Carole Bouquet, Leïla Hatami (*Une séparation*), la Sud-Coréenne Jeon Do-yeon. À leurs côtés: le cinéaste chinois Jia Zhangke (*A Touch of Sin*), son collègue Danois Nicolas Winding Refn (*Drive*), les acteurs Willem Dafoe et Gael Garcia Bernal. Pas mal!

Carole Bouquet jure qu'ils vont bien se passer de nous: «*On ne lira aucune entrevue, aucun commentaire de presse.*» Gael Garcia Bernal voit son rôle comme une sorte de jeu. Tous veulent arriver devant l'écran sans *a priori*, carburger à l'instinct, aux coups de cœur, à l'esprit aussi. Jane Campion grogne à l'idée de primer des films au détriment des autres. «*Mais en même temps, c'est une façon d'attirer l'attention sur le cinéma, donc c'est une bonne chose.*»

Et d'avouer par ailleurs candidement: «*Mon grand problème ici, c'est: comment m'habiller?*»



Vieille tradition: lors du Festival de Cannes ou du Grand Prix de Monaco, l'aéroport de Nice, par où transitent riches et célèbres, se voit traditionnellement pris en otage par des employés mécontents. Ainsi, mercredi, jour de l'ouverture du bal cannois, les chauffeurs de taxi ont bloqué l'accès aéroportuaire aux chauffeurs privés, concurrents déloyaux qui cassent les prix. Des stars et cinéastes venus gravir le tapis rouge, pestaient. D'autres cherchaient des autobus. Le maire de Nice engueula les chauffeurs de taxi pour ainsi donner une mauvaise image de sa ville. Mais les gens, on l'espère, finirent par se rendre à bon port, à pied, à cheval et en voiture, comme le chantait Bourvil.

Et une nuée de vedettes, de Léa Seydoux à Laetitia Casta, de Nicole Kidman à Lambert Wilson, maître de cérémonie saluant la mémoire d'Alain Resnais, s'est retrouvée pour la montée des marches avant la pluie, pour le film (mauvais) et bien sûr, pour la fête.

Huées pour *Grace de Monaco*

ODILE TREMBLAY
à Cannes

Bon! Le film ennue ferme. *Grace de Monaco* d'Olivier Dahan, dont la sortie fut maintes fois repoussée, au tournage nourri de controverses, n'aura été qu'un pétard mouillé. En ouverture du 67^e Festival de Cannes, plouf! À peine mieux que la bio sur Diana, avec Naomi Watts. Faudrait laisser les princesses dans leurs tours.

Cette tranche de vue romancée de l'actrice américaine partie vivre sur son Rocher, sur fond de crise politique et crise conjugale, quelques années après le beau mariage, tient du mélo sans sel. Quant à Nicole Kidman dans le rôle-titre, la voici bien fade, comme Grace Kelly au fait, l'actrice de *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock n'était pas une dynamo non plus. Le choix de Kidman, qui a dix ans de plus que son modèle en 1962, avait fait grincer en amont. Appelons ça un film maudit.

Quelques huées après la séance de presse, des bâillements quant au reste: son sort critique était déjà scellé. Pas trop envie d'enfiler ta tenue de gala après ça pour la montée des marches sous sourires de circonstance, façon Côte d'Azur.

Kidman dit adorer Cannes, où elle vient depuis dix ans à la moindre occasion. «*L'an dernier, mon expérience de juré constitua un des plus beaux moments de ma vie*», dit-elle.

Grace de Monaco a justement été tourné sur la Riviera, même un peu sur le Rocher, du temps où la famille Grimaldi souriait encore au cinéaste français, qui accepta quelques petites coupes de scénario ici et là pour leur plaisir. Depuis, ils sortent quelques longues coupes de scénario ici et là pour leur plaisir. Depuis, ils sortent quelques petites coupes de scénario ici et là pour leur plaisir. Depuis, ils sortent quelques longues coupes de scénario ici et là pour leur plaisir.

Cérémonie boudée

Chose certaine, les Grimaldi, dont quelques membres auraient orné avec chic dans un monde idéal la montée des



Tim Roth et Nicole Kidman, qui incarnent le couple princier dans *Grace de Monaco*, au moment où ils faisaient leur entrée à la cérémonie d'ouverture du 67^e Festival de Cannes.

marches (et puis Monaco, c'est la porte à côté), boudent la cérémonie. Stéphanie a même affirmé que ce film, faute de faire l'éloge du grand homme que fut son père, n'aurait jamais dû exister.

«*Ça me rend triste*, soupirait devant nous mercredi Nicole Kidman. *Le film, romancé, a été fait avec amour, mais il parle de la vie privée de leur père et mère. Je les comprends aussi et je respecte leur décision.*» Dont acte!

À Olivier Dahan, on devait l'excellente *Vie en rose*, biopic de Piaf, qui valut un Oscar à Marion Cotillard. Cette fois, il eut la main moins sûre. Et tant de dialogues en anglais choquant, même dans les scènes sans princesse.

Grace de Monaco arrivait précédé d'une autre controverse. Harvey Weinstein, puissant manitou distributeur à Hollywood, voulait remonter le film, jugé trop politique, pas assez glamour, pour son public américain, au grand dam d'Olivier Dahan en refus d'amputation. Le Québec n'était pas concerné puisque Métropole films allait distribuer la version originale de toute façon. Mais mercredi matin, juste après la projection de presse, coup de tonnerre sur le ciel bleu cannois: un communiqué de Weinstein déclarait toutes les difficultés aplanies. La version de Dahan prévaudra en Amérique du Nord et si coupures il y a, elles se feront d'un commun accord. Tout baigne, braves gens!

Trop sage ou trop pernicieux

Mais s'il s'agissait d'une machination promotionnelle, ourdie en coulisse entre compères pour faire parler du film depuis des mois? Tout est possible en ces matières. *Grace de Monaco*, trop sage pour le public, trop pernicieux pour les Grimaldi, ne marchera pas de toute façon. Les biographies de la princesse la montraient plus malheureuse dans son château que dans ce film-là, mais au cinéma, c'est toujours plus grave. Puissance de l'image. «*Moi aussi, j'ai connu une cage dorée*», nous dit Kidman, qui s'est identifiée à Grace Kelly. Toutes deux, en remportant un Oscar, se sentaient seules dans leur vie. La longue icône australienne précise avoir lu des bios sur Grace, visionné un fleuve d'images sur sa vie à Monaco, en plus d'avoir regardé ses films.

Le film n'est pas complètement nul, à part la musique appuyée de Christopher YOUNG. Car la Riviera, le Palais, c'est beau, et quelques images d'archives au début, de même que des scènes du tournage, rappellent qu'on est au cinéma. Mais c'est bien vide. Tim Roth, qui joue de façon trop ambiguë un Rainier macho, faible, colérique et peu attachant, ne devrait pas plaire aux Grimaldi, il est vrai, ceux-ci n'ayant lu en principe que le scénario.

Ce fragment d'histoire, sur deux ans, est traité de façon trop lisse. Alors que Rainier délaisse son épouse, que les sujets de la principauté la traitent en pure étrangère, Hitchcock propose à la princesse, déjà

mère de deux enfants, d'être l'héroïne de son film *Marnie* et son cœur balance. Un conflit avec le général de Gaulle qui entend annexer le Rocher, paradis fiscal des Français cosus, crée des tensions. Des intrigues de palais font le reste.

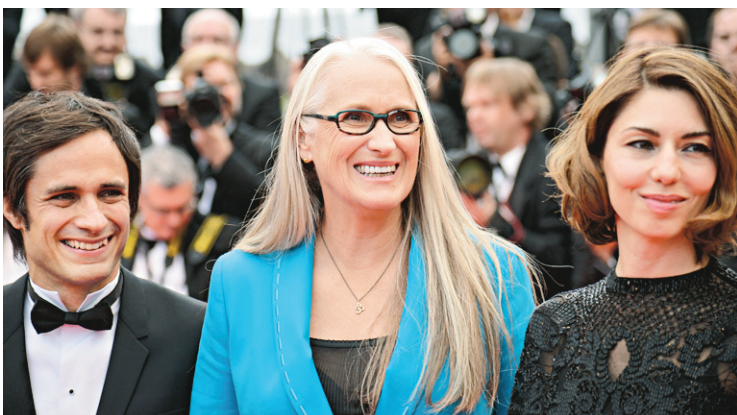
Profil de surface

Tout cela aurait pu constituer une riche matière scénaristique. Des figures secondaires s'y greffent, certaines réussies, tel Robert-Bruce Lindsay, diabolique et vulgaire en Aristote Onassis dans son yacht, Paz Vega, vibrante en Maria Callas, Yves Jacques, en ministre de l'Intérieur, s'en sort bien, sans beaucoup de texte à défendre. Des profils de surface en gros.

«*J'ai voulu parler du choix d'une femme: retourner ou pas à Hollywood*, plaide Olivier Dahan. *Le contexte politique n'est présent que pour renforcer les portraits des personnages. Presque tout est vrai, mais Hitchcock n'est pas venu en personne proposer le rôle à Grace, le général de Gaulle ne s'est pas rendu non plus au bal de la Croix-Rouge sur le Rocher. Ce que j'ai voulu atteindre est hors de l'ordre du factuel. Je cherchais à tordre le cou aux contes de fées qu'on vend encore aux petites filles d'aujourd'hui. En ce sens, le film est très actuel.*»

Il se sent incompris. Ce tournage mouvementé fut sans doute pour lui un vrai cauchemar. La première à Cannes l'est aussi.

Le Devoir



ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

Gael Garcia Bernal, Jane Campion et Sofia Coppola font partie du jury du Festival de Cannes.



MAISON THÉÂTRE

POUR LES JEUNES DE TOUS ÂGES

NOUVELLE SAISON



À CHAQUE SPECTACLE SON UNIVERS

INFORMATION ET RÉSERVATION

WWW.MAISONTHEATRE.COM - 514 288-7211

COMMANDITAIRE DE SAISON



Billetterie : 418-235-2002 / 1-866-861-4108

Alex Nevsky
Benjamin Schoos
Betty Bonifassi
Danakil
David Marin
De Temps Antan
Dead Obies
Émile Bilodeau
Evelyne Gallet
Forêt
François Léveillé
Garoche ta sacoche
Gérard Morel
Groenland
Jeunes musiciens du monde
Joëlle Saint-Pierre
Joey Robin Haché
Klô Pelgag
Les Chercheurs d'or
Les Hôtesses d'Hilaire
Les Pitouines, Aurée Sou-thière & Virginie Reid



12 AU 15 JUIN 2014

Les Poules à Colin
Les sœurs Boulay & Les Hay Babies
Lior Shoov
Lucien Chénée
Marie-Jo Thério
Michel Lalonde
Mordicus
My Hidden Side
Patrice Michaud
Philippe Brach
Pierre Lapointe
Pierre-Hervé Goulet
Qualité Motel
Raphaël Butler
Robert Charlebois
Sarah Toussaint-Léveillé
Sweet Grass
Williwaw
Yves Desrosiers













